



**Lire et Ecrire**  
Communauté française

ENQUÊTE **2008 / 2007-08**  
SUR L'ALPHABÉTISATION DES ADULTES  
EN COMMUNAUTÉ FRANÇAISE DE BELGIQUE

**Analyse synthétique des  
principaux résultats statistiques <sup>1</sup>**

**TABLE DES MATIÈRES**

**I. CADRE GÉNÉRAL ET QUESTIONS DE MÉTHODE**

<i>Constitution des données</i> .....	2
<i>Opérateurs et champs d'activités retenus pour l'enquête</i> .....	5
<i>Autres activités développées avec les apprenants</i> .....	6

**II. RÉSULTATS DE L'ENQUÊTE**

<i>La part respective des différents types de formation</i> .....	7
<i>Un secteur en croissance, mais une offre qui reste insuffisante</i> .....	9

**1. LES OPÉRATEURS** ..... 11

**2. LES APPRENANTES ET APPRENANTS** ..... 13

<i>Genre</i> .....	13
<i>Age</i> .....	15
<i>Nationalité</i> .....	15
<i>Statut des apprenants (selon la source de leurs revenus)</i> .....	18
<i>Niveau de scolarité antérieur</i> .....	21
<i>Durée et moment de la formation</i> .....	23
<i>Nombre d'heures de formation suivies par semaine</i>	
<i>Moment de la formation (cours de jour / en soirée)</i>	
<i>Contrats de formation</i> .....	26

**3. L'ENCADREMENT** ..... 27

<i>Caractéristiques du personnel rémunéré</i> .....	28
---	----

<i>Caractéristiques du personnel bénévole</i> .....	30
---	----

**ANNEXE 1 :** Tableau de synthèse (2005 à 2008) – Nombre d'apprenants, de Rémunérés, de Bénévoles, et nombre d'organismes – Détail Lire et Ecrire / Autres opérateurs

**ANNEXE 2 :** Temps de travail en équivalent temps plein, et estimation du taux d'encadrement

---

1 Les données statistiques complètes (comportant notamment la liste des opérateurs d'alpha, qu'ils aient ou non répondu à la dernière enquête) sont disponibles à L & E Communauté française (02 502.72.01 ou [lire-et-ecrire@lire-et-ecrire.be](mailto:lire-et-ecrire@lire-et-ecrire.be)).

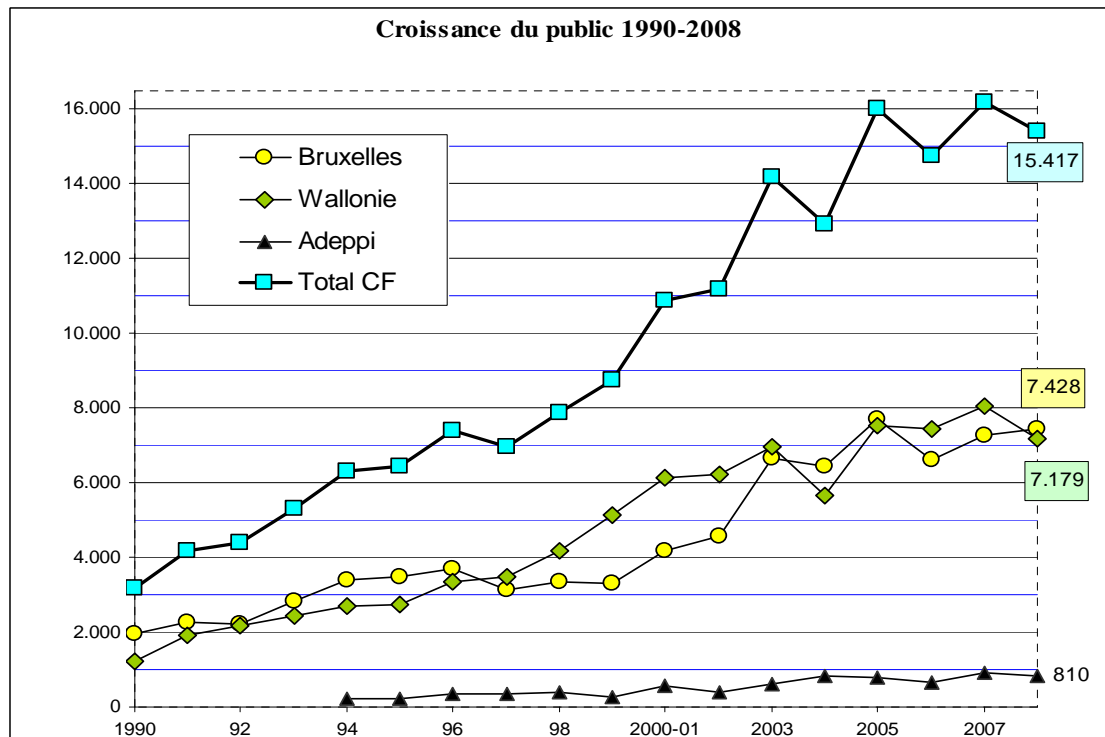
Rappelons qu'une analyse détaillée de l'évolution du secteur de 1990 à 2000-01 a été publiée dans un n° spécial du *Journal de l'Alpha* (n° 128, avril-mai 2002, 40 p.).

## I. CADRE GÉNÉRAL ET QUESTIONS DE MÉTHODE

### Constitution des données

158 organismes<sup>2</sup> ont participé cette année à l'enquête réalisée par *Lire et Ecrire*, soit 8 de moins que l'année précédente (166), et 16 de plus que l'avant-dernière année (142).

Cette variation du nombre de répondants est le principal facteur de la courbe de croissance en 'dents de scie' qu'on observe dans le graphique ci-dessous : 15.417 apprenants pour la dernière enquête, 16.210 l'année précédente, 14.739 l'année d'avant, etc.

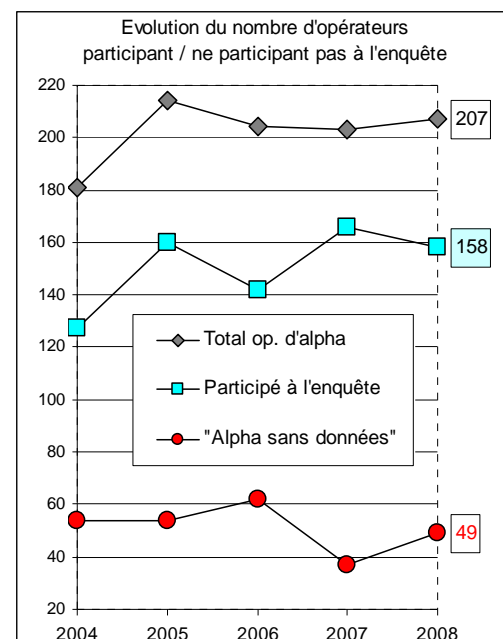


La comparaison avec le graphique « nombre d'opérateurs » ci-contre permet de visualiser cette corrélation pour les 5 dernières années : les courbes nombre d'apprenants / de répondants (toutes deux avec des carrés turquoise) présentent un profil similaire.

Au total, notre enquête retient, pour la dernière année, 207 organismes identifiés comme opérateurs d'alpha (hormis la promotion sociale).

Le taux de réponse global est donc de 76% (158 sur 207), alors qu'il était de 82% en 2007 (166 sur 203), 70% en 2006, 75% en 2005 et 70% en 2004.

La variation du taux de réponse, ainsi que les nombreux contacts avec les organismes lors de la récolte des données, mettent en évidence que répondre à l'enquête représente une charge de travail supplémentaire pour laquelle il est difficile de se mobiliser chaque année,



<sup>2</sup> Quatre autres opérateurs ont répondu à l'enquête, dont trois ne correspondaient pas aux critères « opérateur d'alpha » (cf. section suivante, p. 5), et un dont la réponse était lacunaire et trop tardive.

d'autant que les différents organismes ne sont pas tous pareillement équipés pour ce faire – on pense notamment aux petites associations peu ou pas subsidiées (par exemple celles qui fonctionnent exclusivement avec des bénévoles), aux organismes 'émergents', ou encore aux activités 'alpha' de petite échelle développées récemment au sein d'organismes (para)publics.

Le projet, actuellement à l'étude au sein du *Comité de pilotage pour l'alphabétisation*, d'harmoniser le questionnement adressé aux opérateurs (par les différentes administrations et par *Lire et Ecrire* pour son enquête) et d'offrir la possibilité d'y répondre via une base de données, pourrait à terme faciliter la constitution, la récolte et le traitement de ces données.

Cette réflexion sur le taux de réponse ne doit cependant pas faire oublier que si le nombre d'organismes repris par l'enquête varie effectivement selon qu'ils y participent ou non, le nombre absolu d'organismes identifiés comme pertinents varie également. Or ce dernier n'est pas seulement fonction de la situation sur le terrain, mais aussi d'aspects méthodologiques qui tiennent à la structuration du champ de l'alphabétisation et à la place de l'enquête de *Lire et Ecrire* dans l'état des lieux général du secteur tel qu'il est dressé depuis 2004-2005 par le *Comité de pilotage pour l'alphabétisation*.

Dans le petit graphique « nombre d'opérateurs », la courbe supérieure (représentant le nombre total d'opérateurs) montre un saut de croissance en 2005, qui reflète l'émergence de nouveaux organismes ou encore l'émergence d'une activité 'alpha' au sein d'organismes qui ne développaient pas cette offre auparavant.

Cette croissance s'infléchit ensuite pour ne remonter que très légèrement la dernière année, alors que l'enquête 2006-07 dénombrait au contraire 31 opérateurs 'nouveaux'<sup>3</sup> et la dernière 17 encore, tandis que sur la même période seul un nombre minime 'disparaissent' effectivement (c-à-d cessaient l'activité alpha, ou cessaient d'exister) : 9 et 8 comme on le voit dans le tableau ci-contre.

Le profil de la courbe 'nombre total d'opérateurs' est donc infléchi par les

facteurs méthodologiques qu'on vient d'évoquer, à savoir le fait que certains opérateurs n'ont plus été pris en compte par l'enquête de *Lire et Ecrire* alors qu'ils l'étaient antérieurement.

Il s'agit d'une part d'écoles de promotion sociale, d'autre part d'opérateurs offrant des formations qui avaient été assimilées à l'alpha (FLE, remise à niveau, etc.) mais qui n'accueillent pas ou plus un public infrascolarisé. Ces derniers organismes ont été écartés de l'enquête qui tend à se

<b>Opérateurs "Nouveaux" / "Stop" / "Plus repris"</b>		
	<b>Nombre d'opérateurs</b>	<b>Nombre d'apprenants</b>
	"Nouveaux"	des "Nouveaux" (1ère année)
2007 (par rapport à 2006)	31	913
2008 (par rapport à 2007)	17	536
	"STOP"	des "STOP"
2007 (par rapport à 2006)	- 9	- 85
2008 (par rapport à 2007)	- 8	- 34
	Plus repris (public scolarisé ++)	des Op. plus repris scol++ (dernière année)
2007 (par rapport à 2006)	- 2	- 97
2008 (par rapport à 2007)	- 6	- 356
	Plus repris (Prom soc)	des Op. plus repris Prom soc (dernière année)
2007 (par rapport à 2006)	- 8	- 579
2008 (par rapport à 2007)		
	<b>"Solde" 2007</b>	152
	<b>"Solde" 2008</b>	146
	<b>+ 12 op.</b>	
	<b>+ 3 op.</b>	

<sup>3</sup> Ces 'nouveaux' sont en général effectivement de nouveaux opérateurs d'alpha (organismes émergents, ou organismes déjà existants mais qui commencent une activité Alpha), mais quelques-uns étaient seulement 'nouveaux pour l'enquête' en ce sens que c'était la première fois qu'ils y participaient.

reserrer très strictement sur les opérateurs d'alphabétisation. Sur les deux dernières années, 8 opérateurs qui avaient été retenus précédemment ne l'ont plus été cette année pour cette raison. En ce qui concerne la Promotion sociale, ses formations ressortant du champ de l'alphabétisation font, depuis 2006-07, l'objet d'une enquête distincte, réalisée par cette administration elle-même. L'enquête de *Lire et Ecrire* n'a donc plus été adressée à aucune école de promotion sociale, bien que certaines d'entre elles y participaient depuis longtemps. On en comptait encore 5 lors de l'enquête 2005-06, qui ne sont plus reprises après dans le décompte des opérateurs (de même que leurs apprenants ne se retrouvent plus ensuite dans le décompte du public dans notre enquête).

Au risque d'être un peu rébarbatives, ces considérations mettent en évidence que l'évolution quantitative du secteur telle qu'elle ressort de l'enquête est sujette à des fluctuations extérieures à l'activité elle-même, en raison du taux de réponse d'une part, d'autre part selon que sont pris ou non en compte certains opérateurs ou certains types d'activités.

Quoiqu'il en soit de ces réserves, il faut souligner un progrès certain de l'enquête, ces deux dernières années, en ce qui concerne l'exhaustivité des opérateurs d'alpha à qui elle est adressée.<sup>4</sup>

La concertation au sein du *Comité de pilotage* a en effet permis d'établir une liste intégrée des opérateurs comportant, outre les organismes traditionnellement identifiés par le travail de réseau de *Lire et Ecrire*, ceux qui ne l'étaient pas encore mais sont cependant subventionnés pour une activité en lien avec l'alphabétisation par les administrations membres du Comité<sup>5</sup>.

Le questionnaire d'enquête a pu ainsi être adressé à un cercle élargi d'organismes qui représente à peu de choses près la totalité des opérateurs d'alpha (hors promotion sociale). Depuis l'an dernier, un courrier commun est envoyé par les administrations membres du Comité aux opérateurs subventionnés, les invitant à participer à l'enquête.

Il faut aussi souligner l'augmentation continue du nombre d'apprenants pris en charge par les opérateurs alpha. La sortie de l'enquête de certains opérateurs étant compensée par d'autres opérateurs.

\* \*

Les données de cette enquête ont été récoltées de février à avril 2009, en laissant latitude aux opérateurs de répondre, en ce qui concerne les données apprenants :

- Soit pour l'année 'scolaire' 2007-08 (ce qui correspond à la pratique la plus courante des opérateurs, organisant les formations de septembre à juin).
- Soit pour l'année civile 2008 (ce qui correspond à la période de référence de la plupart des dossiers de subvention).

Les données apprenants de tous les 'Lire et Ecrire' portent sur l'année civile, et environ la moitié des autres opérateurs ont choisi cette dernière option.

- Soit enfin pour le 2<sup>e</sup> semestre 2008 (de la 'rentrée' de septembre à fin décembre 2008).

Cette troisième possibilité, offerte pour intégrer les organismes nouveaux et surtout pour faciliter la participation de ceux qui ne disposeraient pas aisément des données antérieures à l'année 'scolaire' en cours, a rencontré un succès inattendu : elle a été adoptée par environ un quart des répondants, ce qui porte à penser qu'elle est particulièrement commode.

<sup>4</sup> Hormis les écoles de Promotion sociale, ainsi qu'on vient de l'expliquer.

<sup>5</sup> Ces administrations sont (hormis le secteur de la Promotion sociale) :

- pour la Communauté française : le service Éducation permanente ;
- pour la Commission communautaire française (COCOF) de la Région de Bruxelles-Capitale : les Services Cohésion sociale, Enseignement-Formation professionnelle, ainsi que Bruxelles-Formation ;
- pour la Région wallonne : la DG Pouvoirs locaux, Action sociale et Santé et la DG Économie et Emploi, ainsi que le Forem-Conseil.

Si une telle latitude réduit le surcroît de travail demandé aux opérateurs pour répondre à l'enquête (ils communiquent leurs données sous la forme la plus aisément disponible, telles qu'ils les ont généralement déjà collectées pour leur rapport d'activité, leurs dossiers de subvention, etc.), ce triple mode de comptage donne évidemment des résultats différents quant au volume d'apprenants accueillis, ce qui biaise les comparaisons. Ce biais est toutefois tempéré dans la mesure où il est demandé aux organismes choisissant de répondre par année civile, donc 'à cheval' sur deux années scolaires, de ne pas compter une deuxième fois les apprenants déjà présents la première année.

En ce qui concerne les données relatives au personnel (rémunéré ou bénévole), tous les organismes répondent par contre pour le personnel en fonction à un jour donné du second semestre 2008 (soit le 30/09, soit le 31/12).

### ***Opérateurs et champs d'activités retenus pour l'enquête***

Bien qu'elles visent par définition les adultes qui ne maîtrisent pas l'écrit et les connaissances de base, les formations du secteur de l'alpha débordent en fait l'alphabétisation au sens strict.

Le questionnaire adressé aux opérateurs précise que l'enquête concerne bien différentes formations, mais pour autant que les opérateurs organisent AU MOINS UNE des deux premières (Alpha francophones ou Alpha/FLE) telles que définies ci-dessous :

1. **"Alpha francophones" =**  
apprendre à lire, écrire, calculer, ... pour des adultes francophones ou maîtrisant le français, n'ayant jamais été scolarisés ou n'ayant acquis aucun diplôme ni en Belgique, ni à l'étranger (ou ne maîtrisant pas les compétences correspondant au CEB).
2. **"Alpha / FLE" =**  
IDEM, mais pour des adultes non francophones et qui apprennent à parler, lire, écrire, calculer, ... en français.
3. **"Formation de base" / Remise à niveau =**  
poursuivre sa formation en lecture, écriture, calcul ..., pour des adultes sachant parler français et dont le diplôme scolaire le plus élevé est le CEB (ou qui ont les compétences équivalentes).
4. **"FLE scolarisés" =**  
apprendre à parler et écrire en français, pour des adultes maîtrisant convenablement l'écrit dans leur langue maternelle ou une langue usuelle dans leur pays d'origine, et qui ont généralement acquis un diplôme scolaire dans cette langue.

[FLE = Français Langue Etrangère] / [CEB = Certificat d'Etudes de Base, c-à-d les primaires]

Le principe est de ne pas exclure du champ des activités prises en compte celles qui font naturellement partie du projet global d'éducation et de formation des opérateurs d'alpha, activités pour lesquelles ils ont développé une expertise particulière du fait de leur expérience de travail avec des apprenants pas, peu ou mal scolarisés.

Exclure la « formation de base » serait d'autant plus dommageable qu'elle peut représenter pour les apprenants une perspective de poursuite, tangible du fait qu'elle se situe au sein d'un même organisme, contribuant ainsi à briser le risque de ghettoïsation des plus mal lotis face à l'écrit.

Exclure les actions et le public « FLE scolarisés » aurait le même effet de confiner entre eux ceux qui sont les plus démunis. Et serait d'ailleurs souvent impossible, compte tenu des conditions de fonctionnement de petits organismes, ou d'antennes en zone rurale par exemple, où le public est

plus souvent hétérogène quant à son niveau de scolarité antérieur car il est difficile de démultiplier les groupes quand le public est globalement peu nombreux.

Pour autant, il ne s'agit pas d'élargir le champ d'activités au point d'englober les nombreux opérateurs de formation de base et de FLE qui ne s'identifient en aucune manière comme « opérateurs d'alpha » (organismes d'ISP, écoles de langues, etc.).

C'est pourquoi la condition « au moins une activité Alpha » nous est progressivement apparue comme la formule médiane permettant d'identifier les opérateurs du secteur tout en tenant compte des réalités de terrain.

Ce sont également les « réalités de terrain » qui nous amènent à faire, exceptionnellement, une entorse à ce principe général.

Il arrive en effet que des organismes qui collaborent étroitement avec des opérateurs d'alpha n'offrent eux-mêmes que des formations de base ou du FLE, ceci en concertation avec leurs partenaires, pour assurer une offre complémentaire, des groupes mieux composés, etc. et ne pas se porter une « concurrence » absurde. Nous les assimilons alors à des opérateurs d'alpha, car ils travaillent en réseau avec un, voire plusieurs, opérateurs de ce type.

De même, certains organismes ciblent rigoureusement le public peu scolarisé (très large majorité d'apprenants ayant au maximum le CEB) sans pour autant avoir d'apprenants dépourvus de toute scolarité ou diplôme. Ils sont aussi assimilés à des opérateurs d'alpha, car ils constituent le chaînon manquant dans une offre de formation où leur public ne trouve autrement nulle place : un public pour ainsi dire « trop » scolarisé pour être accueilli en alpha, et « trop peu » pour intégrer les formations de base ou préformations professionnelles, etc. Si ce public peut avoir le CEB (et parfois plus), il s'agit cependant de personnes qui ont perdu l'habitude d'utiliser ces compétences, croient les avoir perdues, se sentent handicapées par leur maîtrise insuffisante de l'écrit, etc.

\* \*

### ***Autres activités développées avec les apprenants***

Ces explications plutôt techniques quant aux divers types de formation ne doivent pas faire oublier qu'à côté des formations au sens strict, et souvent en lien étroit avec elles, de nombreux opérateurs d'alpha développent une foule d'autres activités avec les apprenants.<sup>6</sup>

Une question de l'enquête porte sur ces 'autres activités en lien avec l'alpha', et le foisonnement des réponses, qui sortent à l'évidence du cadre d'une étude statistique, mérite qu'au moins on les mentionne ici.

Outre les visites (musées, lieux publics...), les sorties dans le quartier ou au-delà, les rencontres avec des personnes-ressource, on trouve les ateliers les plus divers. Beaucoup explorent différentes formes d'expression (ateliers d'écriture, de peinture, photo, théâtre, conte, chant, mime, rap...). D'autres visent des apprentissages spécifiques (groupes 'Permis de conduire', informatique, voire atelier 'potager'). D'autres encore concernent la participation, l'implication citoyenne (atelier actualité, droits sociaux, comité des apprenants...), la santé et le bien-être

---

<sup>6</sup> Sans compter les activités s'adressant à d'autres publics : formation des formateurs, sensibilisation, etc.

(atelier santé, gym, cuisine...), la vie quotidienne (ateliers parents, 'documents administratifs'...), les loisirs (ateliers jeux, cercles de lecture...). Et cetera.

Ces activités, souvent organisées à partir de la demande des participants, les amènent à investir davantage la formation, la rendent plus vivante, plus proche de leur situation, de leurs aspirations. Elles favorisent les ponts entre l'apprentissage formel et les multiples autres manières d'acquérir des connaissances, des compétences – en un mot, de se développer et d'atteindre les multiples objectifs des participants, l'alphabétisation n'étant pas une fin en soi mais un outil pour...

## II. RÉSULTATS DE L'ENQUÊTE

### *La part respective des différents types de formation*

Nous revenons ici aux formations *stricto sensu*, soit les quatre types définis ci-avant – Alpha-francophones, Alpha-FLE, Formation de base / remise à niveau, et FLE scolarisés – pour estimer leur part respective au sein des formations du secteur.

Cette proportion peut être établie à partir d'une description synthétique des différents groupes de formation<sup>7</sup>. L'enquête demande aux opérateurs de préciser les caractéristiques générales de chacun des groupes qu'ils organisent. A savoir (notamment) : le lieu de la formation, les dates de début & fin (sauf dans les rares cas d'entrées continues), le genre (groupe Femmes / Hommes / Mixte), le nombre d'heures hebdomadaire et le moment de la formation (jour / soir / les deux), si l'apprentissage est principalement axé sur l'oral ou sur l'écrit, et bien entendu à quel type de formation (parmi les quatre types définis) le groupe peut être rattaché prioritairement.<sup>8</sup>

La qualité d'ensemble des réponses à cette question 'Groupes' est généralement fort bonne, mais une difficulté partielle apparaît précisément dans la sous-question 'Type de formation'.

Plus du quart des opérateurs ne font pas la distinction entre Alpha-francophones et Alpha-FLE : ils désignent comme « Alpha » tous les groupes réunissant des personnes pas ou peu scolarisées, qu'elles maîtrisent ou non le français à l'entrée en formation.

Force est donc d'additionner le nombre de groupes renseigné pour ces deux types pour constituer une catégorie valide "Alpha sans distinction".

Nous disposons ainsi de seulement trois catégories pertinentes, qui permettent essentiellement de comparer la fréquence des différents types de groupes selon le niveau de formation antérieure des participants.

Sur l'ensemble des groupes organisés dans le secteur, les  $\frac{3}{4}$  sont bien des groupes Alpha, 20% des groupes de FLE pour personnes scolarisées dans leur langue, et 5% des groupes de formation de base ou remise à niveau.<sup>9</sup>

<sup>7</sup> Par « groupe de formation », on entend une unité de formation avec même contenu et même public. Les formations individuelles, ne sont donc pas visées ici, mais elles sont relativement peu fréquentes et quasi toujours complémentaires à l'offre de formation en groupe. Seuls 3 organismes, accueillant à eux trois une vingtaine d'apprenants, proposent uniquement des formations individuelles en « tête à tête ».

<sup>8</sup> Bien que cette question figure depuis plusieurs années dans le questionnaire, c'est la première fois que cet aspect 'groupes' est analysé explicitement dans la synthèse annuelle des résultats de l'enquête.

<sup>9</sup> Proportions globales sans l'Adeppi, tout-à-fait atypique à cet égard (voir au bas du tableau).

Nombre total d'ap.	nbre d'op (brut)		Nombre total de groupes	Répartition des groupes selon les types de formations						
				Alpha [franco-phones]	Alpha-FLE	Ss-tot. Alpha sans distinction	Fo. base / Rem à niv.	FLE scol.	Total Alpha S.D. Fo Base FLE scol	non précisé ou hétérogène
7.428	100	<b>BRUXELLES</b>	546	200	223	423	12	96	531	15
		%				80%	2%	18%	100%	3%
2.480	[6+41]	L&E (inclus PBA)	233	76	144	220	0	12	232	1
		%				95%	0%	5%	100%	0%
4.948	53	Autres opérateurs	313	124	79	203	12	84	299	14
		%				68%	4%	28%	100%	4%
7.179	71	<b>WALLONIE</b>	557	269	109	378	44	121	543	14
		%				70%	8%	22%	100%	3%
3.006	8	Total L&E (et part. L&E Nam)	257	196	26	222	18	17	257	0
		%				86%	7%	7%	100%	0%
4.173	63	Total Autres opérateurs	300	73	83	156	26	104	286	14
		%				55%	9%	36%	100%	5%
14.607	171	<b>TOTAL CF (sans Adeppi)</b>	1.103	469	332	801	56	217	1.074	29
		%				75%	5%	20%	100%	3%
810	1	ADEPPI (Bxl + Wal)	36	1		1	34	1	36	
		%				3%	94%	3%	100%	
15.417	172	<b>TOTAL (avec Adeppi)</b>	1.139	470	332	802	90	218	1.110	29

**NB :**

1. Le nombre de groupes peut être biaisé parce que les organismes en font le décompte sur des périodes variables (année civile / scolaire / voire semestre – cf. pp. 4-5). Par contre les proportions des différents types de groupes (pourcentages ‘horizontaux’) sont tout-à-fait pertinentes puisqu’elles reflètent la répartition des groupes au sein de chaque organisme, quel que soit son mode de décompte.
2. La ventilation du nombre de groupes Alpha-francophones / Alpha-FLE, partiellement inexacte, n’est donnée qu’à titre indicatif (voir page précédente). Seul est valide le total "Alpha sans distinction" sur lequel les pourcentages sont calculés.

Les Régions diffèrent sensiblement quant à cette répartition. La proportion de groupes FLE scolarisés est plus importante en Wallonie (22%, pour 18% à Bruxelles), et surtout celle de la catégorie ‘intermédiaire’ formation de base (8% en Wallonie, alors que ces groupes ne représentent que 2% à Bruxelles, soit une douzaine de groupes sur près de 550). La part des groupes Alpha est par conséquent plus faible en Wallonie (70%) qu’à Bruxelles (80%). Cette différence s’accroît encore lorsqu’on considère uniquement les organismes autres que Lire et Ecrire : les groupes Alpha ne représentent plus alors que 55% de l’ensemble des groupes organisés en Wallonie, 68% à Bruxelles.

Bien que tous les Lire et Ecrire soient, conformément à leur objectif, plus strictement centrés sur le public ‘Alpha’, la répartition qu’on trouve pour l’ensemble des régionales wallonnes suit dans une certaine mesure la tendance générale : 86% de groupes Alpha, alors qu’ils représentent la quasi-totalité (95%) des groupes organisés par L&E Bruxelles et les partenaires du PBA (*Plan bruxellois pour l’alphabétisation*).



### *Un secteur en croissance, mais une offre qui reste insuffisante*

Comme expliqué ci-dessus, les ‘dents de scie’ du graphique illustrant l’évolution du public (p. 2) ne sont qu’apparentes, car en réalité le nombre d’apprenants suivant des formations auprès d’opérateurs du secteur de l’alpha est globalement en progression<sup>10</sup> – même si celle-ci est moindre cette année que les précédentes.

L’enquête 2008 / 2007-08 dénombre 15.417 apprenants : 7.428 à Bruxelles (48,2%), 7.179 en Wallonie (46,6%), et 810 qui suivaient leur formation auprès de l’ADEPPI (5,3%).

Pourtant, cette année encore, plus de 5.000 candidats aux formations ont dû être « refusés » (c’est-à-dire réorientés, mis en liste d’attente, etc.) – ceci au minimum car le nombre de refus n’est pas toujours enregistré.

Une innovation apportée cette année au questionnaire a permis de mieux cerner la problématique du public ‘refusé’. Il était demandé aux organismes de distinguer, parmi les candidats à la formation qui n’avaient pu être accueillis, ceux qui ne correspondaient pas à leur public-cible et qu’il était donc effectivement plus adéquat de réorienter, et ceux qui, bien qu’ils y correspondent, n’avaient pu être inscrits – quasi toujours par manque de moyens pour répondre à la demande.

Nombre total de « refus »		Total des 2 colonnes suivantes	PAS public-cible	'Refus' Public-cible	Motifs de « Refus » du public-cible				Nombre total d'op. <sup>11</sup>
					groupes complets	manque de formateurs	manque de locaux	Autres	
		Nombre d'op déclarant ces motifs							
Bruxelles	3.087	2.214	712	1.502	57	38	29	8	100
Wallonie	1.882	1.652	784	868	27	18	13	17	71
Adeppi	344	0	N.C.	N.C.	1	1	1		1
Total CF	5.313	3.866	1.496	2.370	85	57	43	25	172
		100%	39%	61%					

NB : certains op ne chiffrent pas les ‘refusés’ ou ne détaillent pas les motifs

Cette reformulation de la question rend la réponse un peu plus complexe, mais cependant plus logique et plus pertinente<sup>12</sup>. Elle permet en effet d’estimer la part de ‘refus’/ réorientations liée au fait que les opérateurs d’alpha continuent de recevoir des demandes de formation qui pourraient être plus adéquatement rencontrées ailleurs. Il s’agit généralement de demandes de français langue étrangère (FLE) de la part de personnes déjà bien scolarisées dans leur langue, ou de

<sup>10</sup> Une simulation consistant à reporter les données de l’an dernier pour les organismes qui avaient répondu alors à l’enquête mais n’y ont pas participé cette année donnerait une croissance d’un millier d’apprenants par rapport aux 16.210 recensés l’an passé. Cette croissance ne concernerait toutefois que Bruxelles ; en Wallonie, une telle simulation donne encore une diminution d’une centaine d’apprenants.

<sup>11</sup> Le nombre net d’organismes ayant participé cette année à l’enquête est 158, mais pour les données concernant les apprenants on compte 172 organismes : les 3 coordinations de L&E sont retranchées (elles n’accueillent pas d’apprenants), par contre certains organismes partenaires de L&E pour le Plan bruxellois d’alphabétisation (PBA) sont comptés une deuxième fois lorsqu’ils développent aussi une action en propre (données différentes dans et hors PBA).

<sup>12</sup> Le taux de réponse est d’ailleurs resté assez élevé : 75% (129 opérateurs sur 172).

demandes de remise à niveau, formations de base, etc. de la part de personnes qui se voient refoulées vers l’alpha parce que le seuil d’accès aux formations professionnelles est trop élevé.<sup>13</sup> L’offre de formations de base et de FLE en dehors du secteur de l’alpha s’est cependant bien étoffée ces dernières années. Le nombre important de ‘refus’ de candidats dont le profil ne correspond pas au public-cible (près de 40% de l’ensemble des ‘refus’) peut donc s’interpréter comme une augmentation des réorientations, qui se multiplient d’autant qu’elles sont plus aisées. Ces pratiques de réorientation, tout comme, on le verra plus loin, le niveau de scolarité antérieure des apprenants, témoignent que les opérateurs du secteur ont poursuivi leur effort pour se recentrer sur ce qui est par définition leur public-cible : les adultes les plus démunis quant à la maîtrise des savoirs de base et les moins familiarisés avec l’écrit.

Il n’en reste pas moins que plus de 60% des ‘refus’ concernent un public qui aurait dû en principe pouvoir trouver place auprès des opérateurs d’alpha : ce fut le cas pour 2.370 candidats à la formation (au minimum, rappelons-le) : 1.502 à Bruxelles et 868 en Wallonie.

Seuls 17 opérateurs (13% des répondants) déclarent n’avoir dû refuser personne. A une exception près, ce sont tous des organismes wallons, ce qui, joint à la moindre fréquence des ‘refus’ en Wallonie, indiquerait que le secteur y est moins saturé qu’à Bruxelles.

Parmi les motifs les plus souvent invoqués, « groupes complets » est déclaré par 86% des répondants bruxellois et par 44% des wallons.

**Motifs pour lesquels des candidats appartenant au public-cible n’ont pu être inscrits**  
**En % du nombre de répondants (sans Adeppi)**

	Nbre total d’op. ayant répondu	% d’opérateurs déclarant ces motifs			
		groupes complets	manque de formateurs	manque de locaux	Autres
Bxl	66	86%	58%	44%	12%
Wal	62	44%	29%	21%	27%
Total	128	66%	45%	34%	20%

*NB : un même opérateur peut mentionner plusieurs motifs*

La comparaison de la fréquence des différents motifs suggère une appréciation plus qualitative. On peut faire l’hypothèse que les opérateurs qui déclarent ‘groupes complets’ sans mentionner d’autre motif estiment avoir atteint, à ce stade, une taille ou un volume de public équilibré par rapport à leur projet ou leur mode de fonctionnement. Tandis que ceux qui ajoutent qu’ils manquent de formateurs et/ou de locaux pour créer de nouveaux groupes indiquent par là qu’ils seraient désireux d’accroître leur projet s’ils disposaient de plus de moyens pour ce faire.

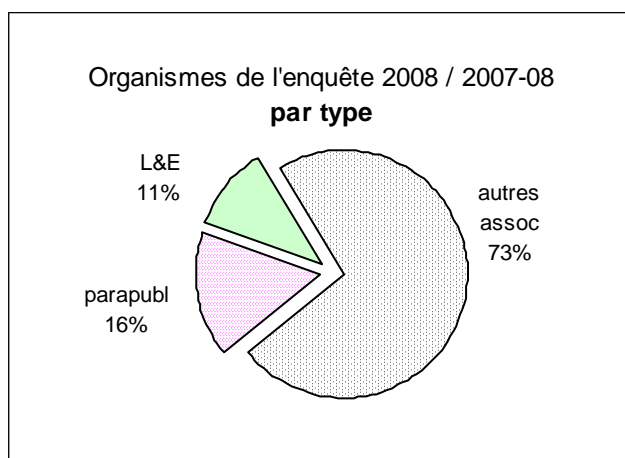
Enfin, dans la catégorie « Autres » on trouve soit des motifs liés à une caractéristique individuelle des candidats (manque de motivation, demande autre que la formation proposée, handicap trop important, etc.), soit – et c’est le plus fréquent – des motifs liés à des besoins plus collectifs : difficultés d’accès (horaire incompatible, mais surtout insuffisance des transports publics vers le lieu de formation) et absence de garderie d’enfants.

<sup>13</sup> Les candidats peuvent ne pas correspondre au public-cible pour d’autres raisons : par exemple le genre (organismes n’accueillant qu’un public féminin), ou des critères administratifs (par ex. un CPAS ou un service communal qui n’accueille que ses bénéficiaires ou des personnes habitant la commune), etc. Mais de tels motifs sont beaucoup moins fréquents.

Tant les réponses ‘groupes complets’ et ‘manque de formateurs / de locaux’ (pour créer de nouveaux groupes) que celles qui concernent les obstacles pratiques à la participation témoignent que le secteur pourrait se développer encore, par l’augmentation de sa capacité et par l’amélioration des services permettant à chacun d’accéder aux formations.

## 1. LES OPÉRATEURS

Sur les 158 répondants<sup>14</sup>, on compte 82 organismes bruxellois, 74 en Région wallonne, et 2 dont l’aire d’action est la Communauté française, à savoir *Lire et Ecrire Communauté française* et l’ADEPPI, qui intervient dans les prisons de Bruxelles et de Wallonie.



Les organismes participant à l’enquête sont majoritairement des associations d’initiative privée (132, soit 84% des répondants), mais on compte également 26 organismes ou services d’initiative publique, généralement communaux (CPAS, maisons ou régies de quartier, foyers culturels, bibliothèques publiques, centres pour réfugiés, etc.).<sup>15</sup>

[Comme déjà dit, l’enquête réalisée par L & E ne concerne plus, depuis 2007, l’enseignement de Promotion sociale.]

Parmi les associations d’initiative privée, on trouve les 17 *Lire et Ecrire* (L&E Bruxelles et 6 ‘locales’ bruxelloises, L&E Wallonie et 8 ‘régionales’ wallonnes, et *Lire et Ecrire-Communauté française*) et 115 autres associations : 62 à Bruxelles, 52 en Wallonie, et l’Adeppi qui intervient dans les prisons des deux Régions.

Les organismes (para)publics sont en nombre égal à Bruxelles et en Wallonie (13 dans chaque Région). A noter que ce type d’opérateur est bien plus fréquent depuis quelques années.

Une minorité des opérateurs se consacrent exclusivement à l’alphabétisation et/ou à des tâches connexes (centre de ressources, formation de formateurs, sensibilisation, publications, production d’outils, etc.).<sup>16</sup>

Pour les autres, l’alphabétisation ne constitue généralement qu’un des pôles de leur activité.

Une question de l’enquête portait sur « l’activité principale » de l’organisme, mais elle a perdu de sa pertinence parce qu’ils sont nombreux à indiquer plusieurs « activités principales » : de plus en plus d’opérateurs d’alpha développent des activités variées et bénéficient à ce titre de reconnaissances / subventions diverses. Il serait donc plus pertinent de parler de différents profils

<sup>14</sup> Il s’agit du nombre net d’organismes (voir note 11).

<sup>15</sup> Ces derniers peuvent être des associations, mais créées à l’initiative d’un organisme (para)public.

<sup>16</sup> C’est le cas des *Lire et Ecrire* et de quelques associations parmi les plus anciennes ou les plus importantes du secteur (par ex. Collectif Alpha à Bruxelles, Alpha-Mons-Borinage, ou Alpha 5000 à Namur), mais aussi d’associations, généralement de petite taille, fonctionnant uniquement avec des bénévoles (par ex. le CATI à Bruxelles, en Wallonie Alpha Chastre ou Espac&Changes d’Hautrage).

d'opérateurs d'alpha, combinant différents types d'activités / d'objectifs – mais établir une telle typologie demande une analyse spécifique.

La présentation des reconnaissances et subventions dont bénéficient les organismes, telle qu'elle figure dans l'*Etat des lieux* annuel publié par le *Comité de pilotage pour l'alphabétisation*, offre actuellement la meilleure source d'information à cet égard. Celle-ci n'est toutefois pas exhaustive, notamment parce que certains organismes travaillent exclusivement avec des bénévoles et ne sont pas (ou quasi pas) subsidiés, et que d'autres disposent de reconnaissances et de moyens provenant d'administrations qui ne sont pas représentées au *Comité*.

Citons cependant, parmi les différents domaines d'action déclarés par les opérateurs comme résumant le mieux leur objet social ou leur projet : l'éducation permanente des adultes, l'alphabétisation, l'aide ou le service social, le développement communautaire, l'insertion socioprofessionnelle et l'emploi, l'accueil et l'intégration des populations étrangères, l'accueil des réfugiés, l'aide à la jeunesse, le soutien scolaire, la culture (pour les centres culturels, les bibliothèques), ou d'autres domaines plus atypiques (aide au logement, etc.).

A noter que 60 opérateurs organisent également une école de devoirs : 40 à Bruxelles, soit près de la moitié d'entre eux (49%) ; 20 en Wallonie, soit plus d'un quart (27%).

Ce qui témoigne de la fréquence d'une démarche conjointe de formation d'alpha pour les adultes et de prévention de l'analphabétisme à l'égard des enfants et des jeunes.

Ajoutons encore qu'il est exceptionnel que les opérateurs d'alpha travaillent isolément ; ils agissent très généralement en partenariat avec d'autres associations ou avec des organismes et services tels que les Offices de l'emploi et de la formation, les écoles de Promotion sociale<sup>17</sup>, les CPAS, les régies de quartier, les prisons, etc.

Cette pratique est particulièrement illustrée par Lire et Ecrire Bruxelles, qui met en œuvre le *Plan bruxellois pour l'alphabétisation* (PBA) en collaboration avec une quarantaine d'organismes de la Région<sup>18</sup>, par Lire et Ecrire Namur (partenariat structurel avec 4 opérateurs importants du Namurois), et par la création en Wallonie de « Dispositifs territoriaux pour le droit à l'alphabétisation et la prise en compte des personnes illettrées », 9 plateformes sous-régionales auxquelles participent des partenaires issus de secteurs différents.<sup>19</sup>

Les opérateurs dispensent également souvent les cours dans des lieux autres que leurs propres locaux : bibliothèques, centres culturels, maisons de quartier, CPAS, écoles, cités sociales, etc.

<sup>17</sup> L'enquête de cette année montre une augmentation des partenariats entre organismes communaux et écoles de promotion sociale, qui détachent des enseignants pour assurer la formation de groupes constitués par l'organisme (notons que c'est aussi le cas pour certaines associations).

<sup>18</sup> Ainsi, sur les 2.480 apprenants qui avaient suivi en 2008 une formation dans un des organismes participant au PBA, 49% suivaient les cours auprès des locales bruxelloises de L&E, et 51% auprès des 41 partenaires conventionnés. Cette proportion est la même que l'an dernier, où l'on comptait pourtant moins de partenaires du PBA (35).

<sup>19</sup> On trouvera une description détaillée du PBA et des dispositifs territoriaux wallons dans *l'Etat des lieux 2005-06* (chapitre 5, pp. 205-218) et une mise à jour synthétique dans *l'Etat des lieux 2006-07* (chapitre 8, pp. 213-215).

Voir aussi deux articles du *Journal de l'Alpha* n° 159, *L'alphabétisation aujourd'hui* (juillet-août 2007). Anne-Chantal DENIS : « Le Plan Bruxellois pour l'Alphabétisation », et Véronique DUPONT : « Un dispositif coordonné de plateformes territoriales pour lutter contre l'analphabétisme ».

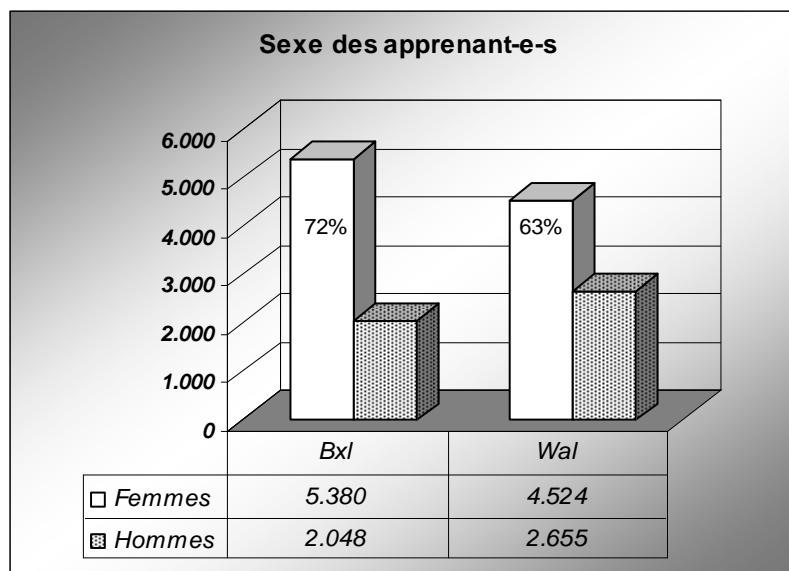
Ceci peut s'avérer intéressant non seulement pour des raisons de coût et de proximité avec le public, mais aussi pour le rayonnement des activités : les lieux d'alpha sont ainsi plus visibles, plus accessibles, moins stigmatisés, l'activité est valorisée par la structure d'accueil (bibliothèques, centres culturels, écoles,...) et les synergies avec l'organisme accueillant sont facilitées, tant pour l'opérateur de formation que pour les apprenants.

## 2. LES APPRENANTES ET APPRENANTS

Dans cette section concernant les apprenants, le nombre total d'opérateurs pris en compte est 172, se répartissant ainsi : 100 à Bruxelles, 71 en Wallonie, plus l'ADEPPI. (Voir note 11)

### GENRE

Les femmes représentaient 65% de l'ensemble des apprenants – ou plus justement une proportion encore plus importante, avoisinant les 70%, si l'on ne tient pas compte ici du public des détenus, essentiellement masculin<sup>20</sup>.



La sur-représentation des femmes, plus forte à Bruxelles (72%) qu'en Wallonie (63%), pourrait sembler de prime abord liée au fait que de nombreux opérateurs bruxellois comptent exclusivement des apprenantes femmes (36, soit 36%), alors que de tels opérateurs sont rares en Wallonie (7 en tout, soit 9%).

Toutefois, même en ne considérant que le public des opérateurs « mixtes », les

apprenantes restent nettement majoritaires, en Wallonie et à Bruxelles, comme le montre le petit tableau ci-dessous.

Proportion Femmes / Hommes  
auprès des opérateurs avec un public mixte

(NB : sans ADEPPI)	Bxl	%	Wal	%
Femmes	3.736	65%	4.135	61%
Hommes	2.048	35%	2.589	39%
	<b>5.784</b>		<b>6.724</b>	

<sup>20</sup> Outre l'Adeppi (810 apprenants, dont 92% d'hommes), les trois autres opérateurs intervenant en prison (Aide et reclassement dans la région de Huy, L&E Charleroi et CIEP Namur) comptaient au total 130 apprenants détenus, tous hommes.

Or ces proportions Femmes / Hommes ne sont pas des moyennes uniformisant des situations contrastées : il est effectivement rare que les apprenants masculins constituent au moins la moitié des apprenants d'un même organisme (13 cas à Bruxelles, 17 en Wallonie, soit 31 au total en ce compris l'ADEPPI). Et hormis le cas particulier d'*Aide et reclassement*, qui intervient en prison, il n'y a aucun autre opérateur accueillant uniquement un public masculin.

Ces simples observations ne permettent évidemment aucune hypothèse quant aux raisons de la moindre participation des hommes dans les formations du secteur. Mais elles invitent à analyser plus finement ce phénomène et à chercher les moyens de rencontrer plus adéquatement le public masculin, qui n'est pas mieux loti que les femmes quant à la maîtrise de l'écrit et des connaissances de base.

L'observation de la répartition des groupes de formation<sup>21</sup> selon le genre (groupes Femmes / Hommes / Mixtes) offre encore un autre éclairage de cette problématique.

A Bruxelles, 35% des groupes sont féminins, proportion similaire à celle des organismes accueillant exclusivement des femmes, alors que 13 organismes mixtes proposent, à côté de groupes mixtes, des groupes femmes. (Un 14<sup>ème</sup> 'mixte' propose un groupe 'dames' et un groupe 'messieurs'.)

En Wallonie, 10% des groupes sont des groupes femmes, proportion également similaire à celle des organismes exclusivement, féminins, pourtant, mis à part ceux-ci, on en trouve encore une douzaine d'organismes offrant, à côté de groupes mixtes, des groupes femmes.

Dans les deux Régions, il apparaît donc que même des opérateurs dont l'option est clairement de s'adresser à un public mixte organisent des groupes où les femmes peuvent se retrouver uniquement entre elles – sans doute parce qu'ils estiment qu'ils ne pourraient pas rencontrer autrement une partie du public féminin.

A 2-3 exceptions près, tous les groupes 'Hommes' sont en fait des groupes de détenus – un public pour lequel l'absence de mixité n'est évidemment pas affaire de choix.

Les locales et régionales de Lire et Ecrire s'efforcent d'accueillir davantage le public masculin, et la répartition de leurs apprenants selon le genre est effectivement un peu plus équilibrée que chez les autres opérateurs. La différence est plus nette à Bruxelles, où le public des locales de L&E et de leurs partenaires est constitué de 66% de femmes et 34% d'hommes, tandis que cette proportion est de 76% et 24% chez les autres opérateurs. En Wallonie, le public des L&E compte 61% de femmes et 39% d'hommes, pour 64% et 36% chez les autres opérateurs.

	Nbre total de groupes	Group Fem.	Group Hom.	Group Mixtes
<b>BRUXELLES</b>	546	193	1	352
%		35%	0,2%	64%
L&E (inclus PBA)	233	60	0	173
%		26%	0%	74%
Autres opérateurs	313	133	1	179
%		42%	0,3%	57%
<b>WALLONIE</b>	557	53	15	489
%		10%	3%	88%
L&E (inclus part. L&E Nam)	257	13	3	241
%		5%	1%	94%
Autres opérateurs	300	40	12	248
%		13%	4%	83%
<b>TOTAL CF (sans Adeppi)</b>	<b>1.103</b>	246	16	841
%		22%	1%	76%
ADEPPI (Bxl + Wal)	36	2	34	0
Adeppi %		6%	94%	0%

<sup>21</sup> Pour la définition des « groupes de formation », voir note 7.

## AGE

Globalement, plus de la moitié du public a entre 26 et 40 ans et, sans compter l'ADEPPI<sup>22</sup>, 14% des apprenants ont moins de 26 ans tandis que près de 40% ont plus de 40 ans. Une moyenne d'âge donc relativement élevée pour un public en formation.

Age	Bxl		Wal		Bxl + Wal		Adeppi	
	Nbre	%	Nbre	%	Nbre	%	Nbre	%
- de 18	3	0,04%	66	1%	69	0,5%	4	1%
18-25	871	12%	1.152	17%	2.023	14%	247	31%
26-40	3.270	46%	3.164	46%	6.434	46%	424	53%
41-50	1.907	27%	1.725	25%	3.632	26%	87	11%
51 et +	1.054	15%	748	11%	1.802	13%	38	5%
<b>Total</b>	<b>7.105</b>	<b>100%</b>	<b>6.855</b>	<b>100%</b>	<b>13.960</b>	<b>100%</b>	<b>800</b>	<b>100%</b>
Tx de rép	96%		95%		96%		99%	

Cette répartition ne varie pas beaucoup par rapport à l'an dernier, et l'on retrouve la même légère différence entre Régions, avec la Wallonie présentant un public un peu plus 'jeune'.

Dans chacune des deux Régions, les proportions pour les différentes catégories d'âge sont fort similaires pour le public de L & E et pour celui des autres opérateurs.

## NATIONALITÉ

Pour la question des nationalités, une catégorie supplémentaire a été ajoutée au questionnaire depuis l'an dernier. Auparavant nous distinguions uniquement Belges / Étrangers, mais la première catégorie a été subdivisée en 'Belges à la naissance' / 'Belges d'origine étrangère' (tout en spécifiant bien qu'il s'agit là des personnes ayant fait elles-mêmes la démarche d'acquisition de nationalité, c-à-d qu'il ne fallait pas remonter de génération).

Les enquêtes précédentes montraient en effet qu'une large part des apprenants 'belges' étaient des allochtones ayant acquis la nationalité, puisque dans leur réponse au questionnaire les opérateurs signalaient fréquemment, à côté de la mention « Belge », une autre nationalité d'origine. Par ailleurs, une recherche-action menée par L&E Bruxelles<sup>23</sup> confirmait le nombre très faible d'apprenants belges d'origine, tout en explorant les pistes pour rencontrer davantage ce public.

La répartition des apprenants étrangers ou belges, et parmi ces derniers des Belges de naissance ou non, est si différente dans les deux Régions que les proportions globales présentent peu d'intérêt.

Comme on l'observe depuis que l'enquête existe, la proportion d'apprenants étrangers est moindre en Wallonie, où ils constituaient 61% du public, tandis qu'à Bruxelles, où la

	Appr. étr.	Appr. belges		Total
		de naissance	d'origine étrangère	
<b>Bruxelles</b>	<b>5.360</b>	109	1.862	7.331
	<b>73 %</b>	<b>1,5 %</b>	<b>25 %</b>	<b>100%</b>
<b>Wallonie</b>	<b>4.373</b>	1.626	1.175	7.174
	<b>61 %</b>	<b>23 %</b>	<b>16 %</b>	<b>100%</b>
Adeppi	<b>407</b>	403		810
	<b>50 %</b>	<b>50 %</b>		<b>100%</b>
<b>Com. fr.</b>	<b>10.140</b>	2.138	3.037	15.315
	<b>66 %</b>	<b>14 %</b>	<b>20 %</b>	<b>100%</b>
Tx de rép				99,3%

<sup>22</sup> Sous l'angle de l'âge également, le public de l'Adeppi reflète le profil de la population carcérale : moins d'apprenants ayant au-delà de 40 ans (16%), et davantage de jeunes entre 18 et 25 ans (31%).

<sup>23</sup> Charles Duchène, Catherine Stercq : *La place et la participation effective des populations d'origine belge aux formations d'alphabétisation en Région bruxelloise*, Lire et Ecrire, Bruxelles, 2005 et 2006.

population étrangère est aussi globalement nettement plus importante qu'en Wallonie<sup>24</sup>, ils en représentent près des 3/4.

En tenant compte de la nationalité à la naissance, il apparaît que seulement 1,5% des apprenants bruxellois sont des « Belges de souche », tandis que cette proportion monte à 23% en Wallonie. Notons que certains répondants n'ont pas fait la distinction au sein des Belges, en sorte que la sous-catégorie 'Belges de naissance' est éventuellement un peu surévaluée. (C'est le cas de l'Adeppi, dont le public est constitué d'apprenants pour moitié étrangers et pour moitié belges, que ce soit de naissance ou non).

Ces données posent de manière cruciale la question d'une offre de cours accessible au public belge 'de souche' : la composition habituelle des groupes du secteur de l'alpha confirme en effet souvent ces personnes dans l'impression que cette offre ne leur est pas adressée et que, pour ainsi dire, « l'alphabétisation, c'est pour les étrangers ».

De fait, les opérateurs qui accueillent des apprenants 'belges de souche' ont souvent attiré ce public par un recrutement spécifique ou des campagnes de sensibilisation ciblées.

Le groupe verviétois *Osons en parler*, un groupe d'apprenants qui ont été à l'école en Belgique, mais y ont connu l'échec et en sont sortis illettrés, a été pionnier dans le travail de sensibilisation et d'accompagnement vers l'alpha de personnes ayant vécu des expériences similaires. D'autres initiatives du même type ont vu le jour depuis.<sup>25</sup>

On peut attendre que ces démarches, jointes à l'important travail de sensibilisation mené par Lire et Ecrire auprès d'organismes-relais<sup>26</sup>, contribueront à constituer un public plus mélangé sous l'angle allochtones / autochtones.

En ce qui concerne les pays de provenance des apprenants étrangers, on observera que même si les nationalités traditionnellement présentes dans les lieux d'alpha (Maghreb, Turquie) restent des groupes majoritaires, le secteur de l'alpha accueille un éventail de nationalités de plus en plus large.

C'est ce que montre le tableau de la page suivante.

---

<sup>24</sup> En 2008, 28% de la population bruxelloise était de nationalité étrangère, 9% en Wallonie (*source* : *Statbel*). Ces proportions sont constantes depuis le début des années 2000, malgré le nombre important de naturalisations.

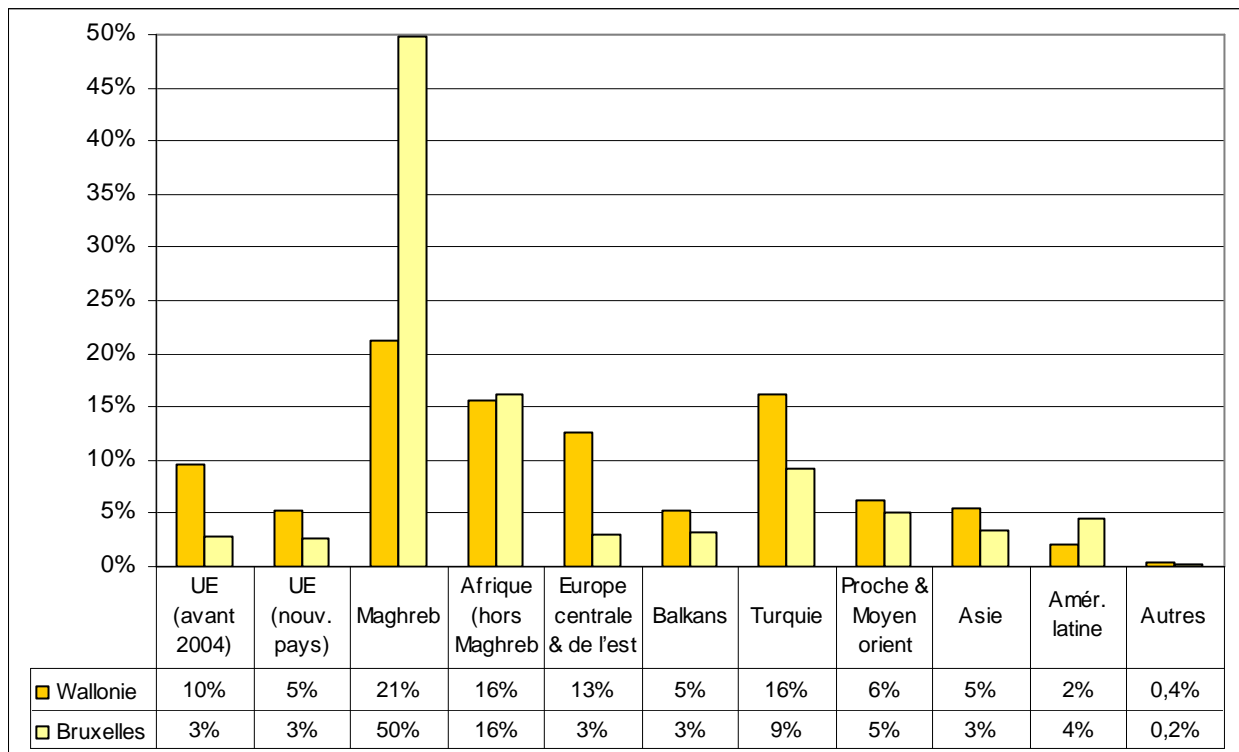
Notons que ces données concernent uniquement les résidents enregistrés et ne peuvent donc rendre compte de la présence de personnes en situation transitoire ou irrégulière.

<sup>25</sup> Citons notamment le groupe *SoLid'Es* (comme Solidarité-Liberté-Espoir) en Hainaut occidental, ou le groupe *Y a pas d'âge* à Namur.

<sup>26</sup> Cf. la campagne *Des relais pour l'alpha* (commencée en 2007). Le *Guide pratique* accompagnant la campagne est disponible auprès de Lire et Ecrire ou téléchargeable à partir de son site.



*Nationalités des apprenants étrangers (regroupement par zones géopolitiques) – En %*



Comme le montre le graphique ci-dessus, la situation est à cet égard également assez différente à Bruxelles et en Wallonie. Dans cette dernière région, les différents groupes de nationalités sont plus répartis, et leurs proportions ont aussi varié davantage au cours des dernières années.

Ainsi, au début de la décennie, les personnes originaires des pays de l'ex 'bloc de l'est' représentaient en Wallonie le groupe le plus important. Il s'est progressivement amenuisé, probablement du fait de la réorientation de ces apprenants, qui étaient généralement bien scolarisés, vers d'autres opérateurs de formation – mais aussi (ce sont les aléas des statistiques) parce que les nationaux des nouveaux pays membres de l'UE<sup>27</sup> se retrouvent maintenant dans une autre catégorie... Ou pour d'autres raisons, dont l'éclaircissement réclamerait de comparer les flux migratoires, y compris au sein de notre pays.

Si les apprenants originaires de l'Europe centrale et de l'est restent proportionnellement plus nombreux en Wallonie qu'à Bruxelles, de même que ceux venus des Balkans et des 'nouveaux pays UE', les apprenants originaires du Maghreb ont cependant repris la 'première place' (21%) qu'ils avaient longtemps eue, suivis par ceux originaires d'Afrique subsaharienne (16%) et de Turquie (16% aussi). Les apprenants venus d'Europe centrale et de l'est occupent maintenant le 4<sup>ème</sup> rang (13%), suivis de près par les nationaux de pays 'ancienne UE', qui représentent 10% du public en Wallonie alors qu'ils ne sont que 3% à Bruxelles.

A Bruxelles, les apprenants originaires du Maghreb étaient et restent de loin les plus nombreux (50% des apprenants étrangers), le deuxième groupe en ordre d'importance, constitué de

<sup>27</sup> Pour mémoire, pays devenus membres UE à partir de 2004 ou après : Bulgarie, Chypre, Estonie, Hongrie, Lettonie, Lituanie, Malte, Pologne, République Tchèque, Roumanie, Slovaquie et Slovénie.

personnes venant d'autres pays d'Afrique, ne rassemblant que 16% des apprenants. Le troisième est constitué des apprenants de nationalité Turque (9%). Aucun autre groupe ne dépasse les 5%.

Par ailleurs, au moins un millier d'apprenants sont des réfugiés, ou demandeurs d'asile ou candidats à la régularisation (13% des apprenants étrangers en Wallonie, 8% à Bruxelles).

Ces chiffres sont fort en-deçà de la situation réelle, car il est très fréquent que les organismes ne répondent pas à cette question<sup>28</sup>, soit qu'ils ne récoltent pas cette information, soit qu'ils ne la communiquent pas, sans doute par souci de discrétion, bien que les données apprenants de l'enquête *Lire et Ecrire* soient totalement anonymes.

L'accueil des demandeurs d'asile, candidats réfugiés, sans papiers, etc. dans les formations est une question à la fois trop complexe et trop cruciale au plan éthique pour qu'on puisse, dans le cadre restreint de la présente étude, en dire autre chose que mentionner leur présence, relativement importante, parmi les apprenants.

### **STATUT DES APPRENANTS (selon la source de leurs revenus)**

#### Note méthodologique

Les catégories de statut utilisées dans l'enquête sont conçues pour être 'mutuellement exclusives', ce qui nécessite des subdivisions ordonnées qui ne sont pas forcément perceptibles dans un commentaire portant sur la fréquence des différents statuts.

Nous reproduisons donc pour information ces catégories telles qu'elles se présentent dans l'enquête.

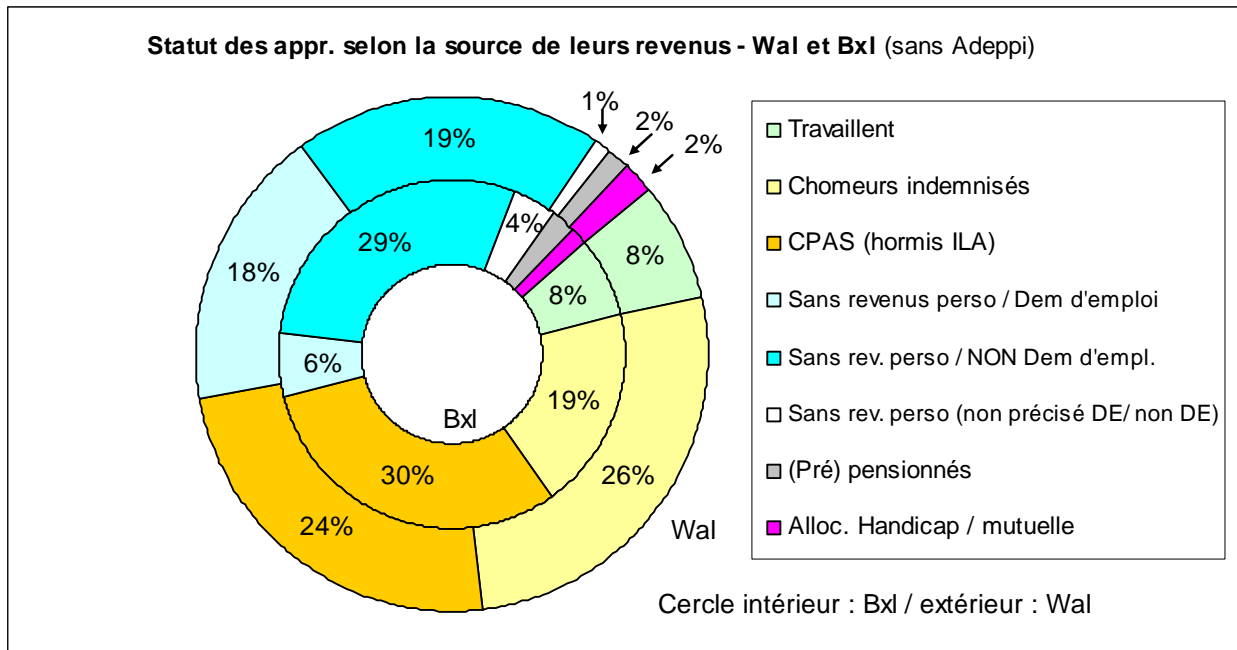
Travaillent	Chômeurs. indemnisés	CPAS (hormis ILA)	Sans revenus personnels (officiels)						Ss-total Sans revenus personnels	(Pré) pensionnés	Allocations Handicap / mutuel.	Autres [catégorie en principe vide]	Total
			Demandeurs d'emploi non indemnisés	Non inscrits comme demandeurs d'emploi									
				Femme / Homme au foyer	Etudiants, jeunes en famille	Détenus	Dem. d'asile en 1 <sup>ère</sup> phase, art. 9.3, etc.	Autres ou non précisé					

La catégorie « Sans revenus personnels » regroupe ceux et celles qui ne disposent pas personnellement d'un revenu officiel, qu'il soit lié à leur activité ou au fait d'être titulaire d'un droit à une indemnité ou allocation. Au sein de cette sous-catégorie, on distingue les demandeurs d'emploi (non indemnisés donc) et les non demandeurs d'emploi, sous-groupe qui comporte à son tour les femmes (ou hommes) 'au foyer', les étudiants ou jeunes à charge de leur famille, les détenus, ainsi que les demandeurs d'asile en 1<sup>ère</sup> phase<sup>29</sup>, ou en demande de régularisation, etc.

<sup>28</sup> Seuls 71 opérateurs (sur 172) ont répondu à cette question, soit un taux de réponse exceptionnellement bas : 28% à Bruxelles (principalement en raison de l'absence de réponse pour quasi tous les opérateurs du PBA), et 61% en Wallonie. Certains opérateurs indiquent 'oui', c-à-d qu'ils accueillent effectivement un tel public, mais sans le dénombrer.

<sup>29</sup> Demandeurs d'asile qui sont à ce stade en centre d'accueil, ou en ILA (Initiative Locale d'Accueil) c'est-à-dire qu'un logement est mis à leur disposition par un CPAS, assorti des moyens de subsistance octroyés en nature, mais qu'ils ne disposent pas à proprement parler d'un revenu, ni des moyens de s'en procurer.

Le graphique ci-dessous illustre l'ensemble des catégories et permet de comparer la situation des apprenants à Bruxelles et en Wallonie.



*Proportions établies sans la catégorie 'Autres', fort minime (1,3%)  
Taux de réponse : 84% pour Bxl, 94% pour Wallonie*

Pour trois de ces catégories, les proportions d'apprenants sont étonnamment proches dans les deux Régions, alors que la fréquence des autres 'statuts' diffère nettement.<sup>30</sup>

Ainsi, la proportion d'apprenants qui ont un travail est identique dans les deux régions (8%), de même que celle des pensionnés ou prépensionnés (2%), ou celle des apprenants bénéficiant d'allocations de la mutuelle ou d'une pension d'handicapé (2% également).

Les différences s'observent principalement pour les catégories où intervient le critère « inscrit ou non comme demandeur d'emploi »,<sup>31</sup> les catégories DE étant toujours plus importantes en Wallonie qu'à Bruxelles. Ainsi :

- Les chômeurs indemnisés représentent 19% du public à Bruxelles, mais 26% en Wallonie.
- Les apprenants qui tout en ne disposant pas d'un revenu personnel sont cependant inscrits comme demandeurs d'emploi (DE non indemnisés) sont 6% à Bruxelles, 18% en Wallonie.
- A l'inverse, ceux qui tout en ne disposant pas d'un revenu personnel ne sont pas non plus inscrits comme demandeurs d'emploi (soit qu'ils ou elles ne souhaitent effectivement pas avoir à ce stade une activité rémunérée, soit qu'ils ou elles ne sont pas en droit d'y postuler – par ex. les demandeurs d'asile en 1ère phase, candidats à la régularisation, etc.) sont 29% à Bruxelles mais 19% en Wallonie.

La proportion de loin plus importante de demandeurs d'emploi (chômeurs indemnisés ou DE non indemnisés) en Wallonie peut s'expliquer par le fait que les opérateurs d'alpha de cette Région trouvent davantage qu'à Bruxelles les sources de financement de leurs actions dans le secteur de

<sup>30</sup> La catégorie des apprenants « sans revenus personnels » mais dont on ignore s'ils sont ou non inscrits comme demandeurs d'emploi (en blanc dans le graphique) est trop imprécise pour pouvoir être interprétée. Nous la figurons en raison de sa relative importance (4% du total à Bxl, 1% en Wal.).

<sup>31</sup> Les bénéficiaires du revenu d'intégration ou d'autres aides financières des CPAS peuvent (ou doivent) être inscrits comme DE, mais ce n'est pas le cas pour toutes les personnes aidées par les CPAS. Ce groupe 'CPAS' est donc envisagé séparément.

l'insertion socioprofessionnelle. Comme en témoignent aussi les proportions très différentes d'apprenants en contrat de formation dans le cadre d'un dispositif d'ISP – 10% à Bruxelles et 45% en Wallonie (pour plus de détails, voir plus loin la section *Contrats de formation*).

Enfin, les bénéficiaires d'une allocation ou d'une aide du CPAS constituent dans les deux Régions des groupes très importants : le plus nombreux à Bruxelles (30% des apprenants), le deuxième en Wallonie (24%). Pour mémoire, ces proportions étaient de 34% et 21% l'an passé.

Quoiqu'il en soit des différences ou des similitudes entre les deux Régions en ce qui concerne le statut et les moyens de subsistance des apprenants, ces données confirment le sentiment fréquemment exprimé par les formateurs, à savoir qu'ils travaillent avec des personnes confrontées à de grandes difficultés dans leur vie quotidienne.

C'est une des raisons pour laquelle les acteurs du secteur associatif s'impliquent fréquemment dans des actions et des revendications d'ordre politique, qui concernent le droit des personnes à des conditions de vie dignes, le droit au travail, au logement, à la santé,... et bien sûr le droit de se former.

C'est aussi parce qu'il semble impossible à la plupart des opérateurs de ne pas prendre en compte cette dimension de conditions d'existence précaires ou difficiles que l'alphabétisation telle qu'elle est organisée dans les associations n'est quasi jamais une offre de 'cours secs', mais qu'elle est intégrée à d'autres activités ou à d'autres services. Et le fait que de plus en plus d'organismes (para)publics développent des cours d'alpha, alpha-FLE, etc. procède de la même logique.

Les participants disposent ainsi d'un soutien et d'outils pour trouver une issue à leurs difficultés sur le lieu même de leur formation ou dans des organismes proches vers lesquels ils sont orientés.

#### Détail de la vaste catégorie des apprenants sans revenus personnels

	Sans revenus personnels (officiels)								Pour info <b>Total</b> apprenants dont le statut est connu (sans 'Autres')
	Dem. d'emploi non indemnisés	Non inscrits comme demandeurs d'emploi					Non précisé DE - Non DE	Ss-total Sans revenus personnels	
		Fem / Hom au foyer	Etudiants, jeunes en famille	Détenus	Dem. d'asile 1 <sup>è</sup> phase, art. 9.3, etc.	Ss-total Non DE			
<b>Bxl</b>	<b>366</b>	1.641	75	1	92	<b>1.809</b>	260	2.435	<b>6.254</b>
<b>Wal</b>	<b>1.198</b>	744	57	141	366	<b>1.308</b>	65	2.571	<b>6.747</b>
Adeppi				810		<b>810</b>		810	<b>810</b>
Total CF	<b>1.564</b>	2.385	132	952	458	<b>3.927</b>	325	5.816	<b>13.811</b>
% Bxl	<b>15%</b>	67%	3%	0%	4%	<b>74%</b>	<b>11%</b>	<b>100%</b>	
% Wal	<b>47%</b>	29%	2%	5%	14%	<b>51%</b>	<b>3%</b>	<b>100%</b>	
% CF	<b>27%</b>	41%	2%	16%	8%	<b>68%</b>	<b>6%</b>	<b>100%</b>	

### Proportion d'apprenants ayant un travail

La catégorie des apprenants qui travaillent s'était amenuisée tout au long de la décennie précédente, passant de 16% en 1990 à 7% en 2000.

Depuis lors, cette proportion varie peu et est, on l'a vu, très similaire dans les deux Régions.

L'attention particulière portée ces dernières années à l'accueil de ce public et les contacts pris avec le monde du travail (entreprises, secteur public, syndicats) n'ont donc pas encore engrangé de résultats globalement significatifs.

Il y a donc lieu de poursuivre l'effort pour organiser des formations dans des plages horaires compatibles pour les apprenants au travail, pour développer les projets en partenariat avec le monde du travail, et sans doute pour imaginer d'autres pistes.

Appr. qui ont un travail Détail L&E / Autres opérateurs		Ap. dont statut connu	Ap. ayant un travail	%
Bruxelles	L&E et PBA	1.976	134	6,8%
	Autres opérateurs	4.278	337	7,9%
Wallonie	L&E (et parten. Namur)	2.980	283	9,5%
	Autres opérateurs	3.767	229	6,1%
<b>Total (sans Adeppi)</b>		<b>13.001</b>	<b>983</b>	<b>8%</b>

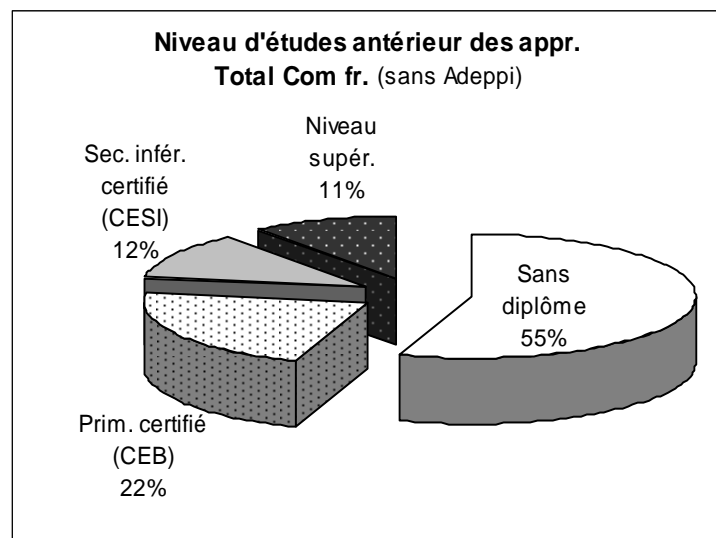
L'effort des *Lire et Ecrire* pour améliorer les possibilités d'accès aux formations pour les personnes qui ont un travail, notamment par l'offre de cours en soirée, se perçoit assez peu à travers ces chiffres.

A Bruxelles, la proportion d'apprenants ayant un emploi est même légèrement moindre au sein des formations L&E que chez les autres opérateurs. C'est l'inverse en Wallonie. Dans cette Région, la part de ce public a un peu augmenté par rapport à l'an dernier – pour les L&E (on est passé de 7,3% à 9,5% en 2008) mais aussi pour les autres opérateurs (de 5,4% à 6,1%).

### NIVEAU DE SCOLARITÉ ANTÉRIEUR

Dans l'ensemble, 55% du public n'a pas l'équivalent du Certificat d'Etudes de Base (CEB, le diplôme de primaire). En y ajoutant les 22% qui possédaient au mieux ce certificat, plus des 3/4 du public accueilli en 2008 / 2007-08 n'avaient pas dépassé ce niveau de scolarité élémentaire.

Si la majorité des apprenants ont bien un niveau de scolarisation en rapport avec la finalité première du secteur, le fait que près d'un quart du public ait au moins un niveau de diplôme CESI (secondaire inférieur) appelle quelques explications.



Du milieu des années 90 jusqu'en 2001, on avait assisté à une hausse constante du niveau de scolarité des apprenants. Une inversion de cette tendance s'est alors amorcée, pour se stabiliser autour de la situation actuelle – les chiffres des 3 dernières années sont fort proches en ce qui

concerne la proportion d'apprenants ayant tout au plus le CEB (77% cette année, 75% les deux précédentes).

Cette évolution témoigne que les acteurs du secteur de l'alpha ont pris conscience d'une certaine dérive et se sont recentrés sur l'accueil des adultes les moins scolarisés. Ce recentrage n'aurait toutefois pas été possible sans le développement parallèle d'une offre de formation pouvant accueillir les apprenants qui s'adressaient au secteur de l'alpha faute de trouver place ailleurs.

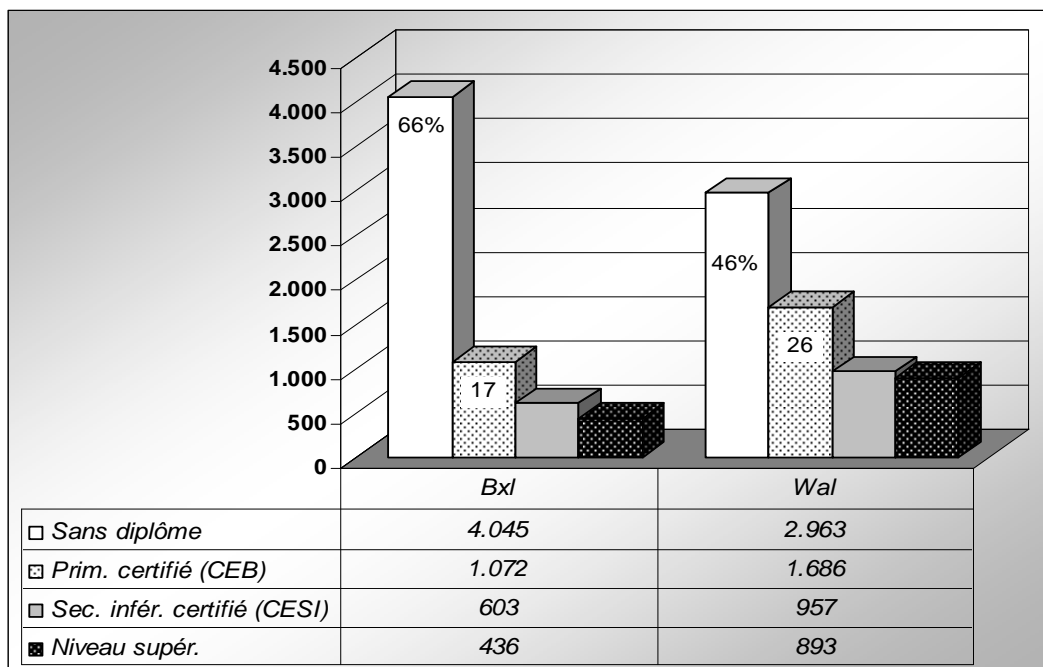
L'ouverture d'un nombre important de places en FLE dans l'enseignement de Promotion sociale ces dernières années a ainsi permis d'y orienter davantage les personnes dotées d'un bagage scolaire suffisant pour suivre ce type d'enseignement.

Par ailleurs, la présence dans le secteur de l'alpha d'apprenants qui ont obtenu un diplôme relativement élevé reflète le haut niveau des prérequis exigés pour pouvoir entamer ou poursuivre d'autres formations continuées, y compris les formations professionnelles aux métiers les plus 'manuels'.

Elle reflète aussi que de nombreuses personnes pourtant détentrices d'un CESI, et à fortiori d'un CEB, ne maîtrisent pas les compétences de base et se trouvent démunies pour utiliser l'écrit dans leur vie quotidienne.

C'est néanmoins un enjeu crucial que les opérateurs d'alphabétisation maintiennent leur objectif premier d'accueillir le public qui n'est pas ou très peu scolarisé. Vu que l'offre reste insuffisante<sup>32</sup>, le danger est en effet qu'un public chasse l'autre, au détriment de ceux qui rencontrent le plus de difficultés.

Le graphique suivant montre que le niveau de scolarité antérieure des apprenants est assez différent dans les deux Régions.



A Bruxelles, 83% des apprenants ont au mieux le CEB, et parmi ceux-ci, la grande majorité n'a pas suivi de réelle scolarité ou n'a obtenu aucun diplôme (66% de l'ensemble du public). En Wallonie, ces proportions sont respectivement 72% et 46%.

<sup>32</sup> Voir ci-dessus p. 9 et suivantes.

Les apprenants disposant du CESI représentent 10% du public à Bruxelles, 15% en Wallonie. Ceux qui ont un niveau de scolarité encore supérieur ne sont plus que 7% à Bruxelles, le double en Wallonie.

### *DURÉE ET MOMENT DE LA FORMATION*

#### *Nombre d'heures de formation suivies par semaine*

Taux de réponse : 100%

Situation contrastée dans les deux Régions, qui correspond sans doute à des offres fort différentes, celles-ci variant entre autres en raison de critères administratifs et de subvention.

A Bruxelles, on observe une préférence marquée pour un horaire de 4 à 8 heures, suivi par plus de la moitié des apprenants.

29% y suivent de 9 à 12h

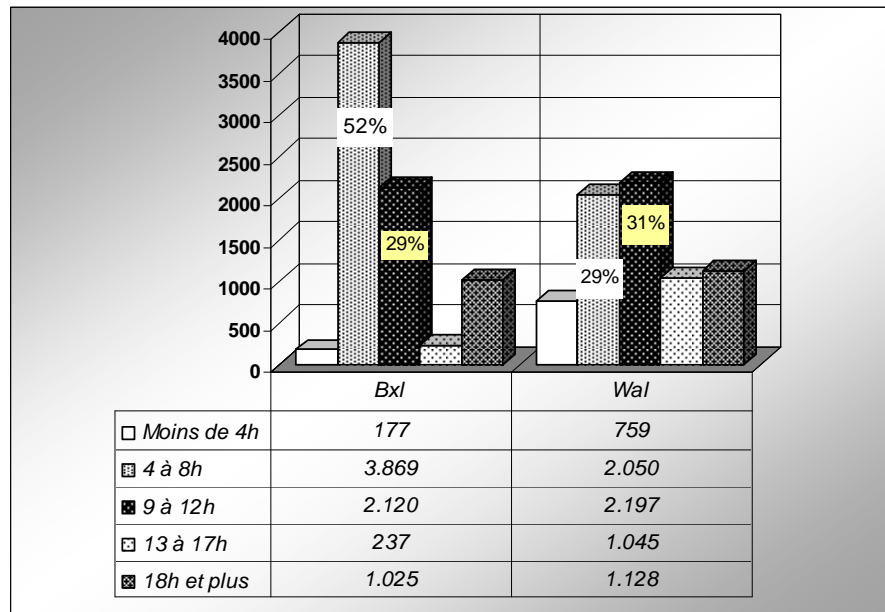
de cours par semaine, le troisième groupe important étant constitué des apprenants suivant 18 h ou plus (14%), qui sont généralement des stagiaires en contrat de formation auprès des organismes reconnus OISP.

Les deux autres catégories d'horaire ne concernent qu'un très petit nombre d'apprenants : 2% suivent moins de 4h par semaine, et 3% entre 13 et 17 heures.

Le graphique ci-dessus montre immédiatement qu'en Wallonie les pratiques sont nettement plus variées. On retrouve cependant la même prédominance des volumes horaires hebdomadaires 4 à 8h et 9 à 12h, mais ils sont adoptés ici par une proportion à peu près égale d'apprenants : 29% suivent de 4 à 8h par semaine, 31% de 9 à 12 heures.

Les apprenants suivant moins de 4 h par semaine sont plus nombreux qu'à Bruxelles : 11%. Mais ils sont aussi nettement plus nombreux à suivre un horaire plus conséquent d'au moins 12h de cours par semaine : 16% suivent l'horaire le plus long, de 18h ou plus, 15% suivent entre 13 et 17 heures.

Comme à Bruxelles, il existe une corrélation entre le suivi d'un horaire long et le fait d'être stagiaire en contrat de formation. Mais d'une part les critères quant au volume horaire minimum pour bénéficier d'un tel contrat varient d'une Région à l'autre<sup>33</sup>, et d'autre part le nombre



<sup>33</sup> Le nombre minimum d'heures à suivre pour les stagiaires en contrat de formation était moindre en Wallonie qu'à Bruxelles, ce qui explique la forte différence d'apprenants suivant entre 13 et 17 heures (seulement 3% à Bruxelles, 15% en Wallonie).

d'apprenants en contrat de formation est beaucoup plus important en Wallonie (45% du public) qu'à Bruxelles (seulement 10%).

Quant aux 810 apprenants auprès de l'Adeppi, 60% d'entre eux suivaient de 4 à 8h par semaine, 25% de 9 à 12h, et 15% entre 13 et 17 heures. (Les deux catégories horaires extrêmes ne sont donc pas représentées.)

Le temps que les apprenants consacrent à leur formation est évidemment affaire de choix et de disponibilités personnelles – encore faut-il qu'ils puissent exercer librement ce choix au sein d'une offre suffisamment diversifiée.

Le nombre non négligeable d'apprenants suivant moins de 4h/semaine (pour rappel 2% des apprenants à Bruxelles, mais 11% en Wallonie) – une durée que Lire et Ecrire estime généralement insuffisante pour le type de formation concerné – nous a amené à examiner ce qu'il en était de l'offre d'un horaire aussi réduit.

Comme on pouvait s'y attendre au vu des données apprenants, très peu d'opérateurs bruxellois (7 sur 100) organisent des formations de moins de 4h par semaine, tandis qu'en Wallonie ils sont 27 sur 71 (dont 6 régionales de L&E).

Dans la grande majorité des cas, cette offre côtoie celle d'un horaire plus fourni proposé au sein du même organisme. Seuls 11 opérateurs présentent uniquement cet horaire très léger : 2 à Bruxelles et 9 en Wallonie.

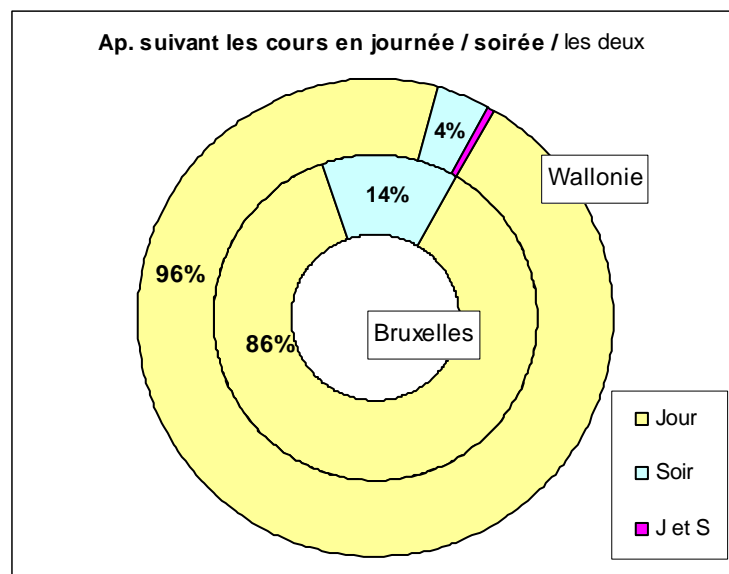
### ***Moment de la formation (cours de jour / en soirée)***

Sur l'ensemble des apprenants à Bruxelles et en Wallonie<sup>34</sup>, 91% suivaient les cours en journée, 9% en soirée, et 0,2% à la fois le jour et le soir<sup>35</sup>. Mais ici également, les situations dans les deux Régions sont assez contrastées.

On comptait à Bruxelles un millier d'apprenants participant aux cours en soirée, pour 300 en Wallonie (en incluant la trentaine qui combinent un horaire jour / soir).

Par rapport à l'an passé, la proportion d'apprenants en soirée a légèrement augmenté à Bruxelles (ils étaient 11%, contre les 14% qu'on voit sur le graphique actuel) ; elle est restée identique en Wallonie (4%).

A Bruxelles, 22 organismes offraient des cours en soirée ; 15 en Wallonie.



*Taux de réponse : 100%*

<sup>34</sup> Sans les apprenants de l'Adeppi, qui suivent nécessairement les cours en journée.

<sup>35</sup> Ce cas de figure ne se présente qu'en Wallonie, chez 3 opérateurs, et ne concernait pas plus d'une trentaine de personnes

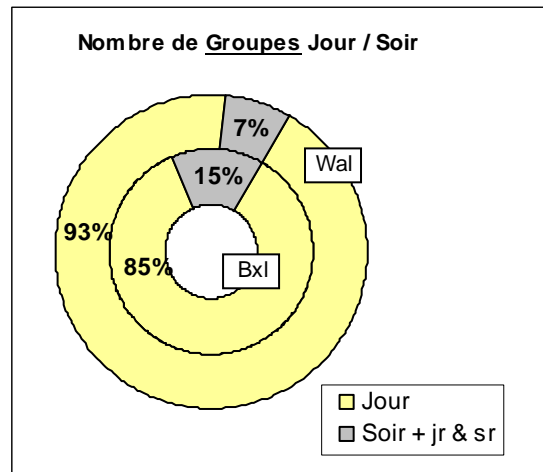


La participation en soirée est évidemment liée à l'importance de l'offre de cours du soir, et il est clair que ceux-ci sont plus lourds à organiser en raison de la moindre disponibilité du personnel. En dehors des zones urbaines, il est aussi plus difficile pour les apprenants de rejoindre de tels cours – c'est souvent même impossible. C'est assurément un facteur essentiel de la disparité observée à cet égard entre les deux Régions.

Si l'offre de cours en soirée est cruciale pour ménager un accès aux formations pour le public non disponible en journée, notamment les personnes qui travaillent, ce n'est pas pour autant un horaire qui « attire les foules ».

La comparaison du petit graphique ci-contre avec le graphique précédent le montre bien : lorsqu'on considère le nombre de groupes organisés par les opérateurs, il apparaît que la proportion de groupes en soirée est supérieure à celle des apprenants suivant leur formation en soirée – ce qui signifie que ces groupes comptent en moyenne moins de participants que les groupes de jour.

Cette observation vaut pour les deux Régions, mais la différence est plus marquée en Wallonie (où 7% des groupes accueillent 4% des apprenants 'du soir') qu'à Bruxelles (où 15% des groupes accueillent 14% des apprenants en soirée).



Il est vrai qu'outre les difficultés d'accès en dehors des zones urbaines qu'on a déjà mentionnées, participer aux cours en soirée exige généralement que les apprenants s'organisent davantage, en particulier les femmes, qui sont traditionnellement plus souvent responsables de la garde des enfants, des repas familiaux, etc.

Lire et Ecrire a consacré un effort particulier à développer l'offre de cours en soirée : les 6 locales bruxelloises et les 8 régionales wallonnes de L&E proposent toutes de tels cours.

La proportion d'apprenants en soirée est d'ailleurs plus importante au sein du public de L&E que dans les autres organismes : 17% à Bruxelles et 5% en Wallonie, alors qu'ils sont respectivement 12% et 3% chez les autres organismes.

## CONTRATS DE FORMATION

4.292 apprenants suivaient leur formation dans le cadre d'un *Contrat de formation* (dit « F 70 bis ») leur permettant de bénéficier de certains avantages (rémunération horaire, remboursement des frais encourus, ...), au même titre que les autres demandeurs d'emploi en formation auprès du Forem ou de Bruxelles-Formation.

### Apprenants en Contrat de formation et opérateurs agréés

Nbre d'Ap	Nbre d'op (1)		Op. agréés C. de Fo.	Ap. avec C de form.			% Femmes en C Fo	% Hommes en C Fo	% d'ap. en C Fo s/ total ap.	% d'opérat. avec C Fo s/ tot op.
				Total	Femmes	Hommes				
7.428	59	Bruxelles	10	765	589	176	77	23	10%	17%
7.179	71	Wallonie	25	3.229	2.178	1.051	67	33	45%	35%
14.607	130	<b>Total B+W</b>	<b>35</b>	<b>3.994</b>	<b>2.767</b>	<b>1.227</b>	<b>69</b>	<b>31</b>	<b>27%</b>	<b>27%</b>
810	1	ADEPPI	1	298	0	298	0	100	37%	
15.417	131	TOTAL général (avec Adeppi)	36	4.292	2.767	1.525			28%	27%

(1) Le nombre d'opérateurs est ici 59 à Bruxelles, car les partenaires des locales de L&E Bxl pour le PBA ne sont pas comptés mais uniquement les 6 locales de L&E Bxl, qui ne sont d'ailleurs pas agréées pour délivrer des C de fo.

La situation est à cet égard nettement plus favorable en Wallonie qu'à Bruxelles, puisque 45% des apprenants y ont un Contrat de formation, contre seulement 10% à Bruxelles – proportions similaires à celles de l'an dernier pour Bruxelles (10% en 2007), en légère augmentation en Wallonie (41% en 2007).

Cet écart s'explique par le nombre d'opérateurs d'alpha agréés comme OISP : seulement une dizaine à Bruxelles, soit 17%, alors qu'ils sont 25 en Wallonie, soit 35% des opérateurs.

Du côté des stagiaires, la condition sine qua non pour bénéficier d'un Contrat « F 70 bis » est d'être inscrit comme demandeur d'emploi à Actiris ou au Forem (assortie d'autres conditions, dont le suivi d'un nombre minimum d'heures de formation, comme indiqué plus haut).

Sous cet angle, une proportion nettement plus importante d'apprenants en alpha seraient potentiellement éligibles à bénéficier d'un tel Contrat, en tout cas à Bruxelles, comme le montre le tableau suivant.

### Apprenants susceptibles de bénéficier d'un C de Fo

Statuts « éligibles »	Nbre ap.		% d'ap. ayant ce statut sur total ap.				% d'ap. en C Fo s/ total ap.	
	Bxl	Wal	Bxl		Wal		Bxl	Wal
Public en partie éligible								
Chomeurs indemnisés	1.183	1.794	19%	25%	27%	44%		
Dem d'emploi non indemn.	366	1.198	6%		18%			
CPAS (hormis ILA)	1.928	1.638	31%		24%			
pour mémoire Total ap. Statut connu	6.254	6.747	56%		69%		10%	45%

En Wallonie au moins 44% des apprenants remplissent la condition « Demandeur d'emploi » (indemnisé ou non) – en réalité davantage puisqu'une part des personnes émargeant au CPAS peuvent être inscrites comme demandeuses d'emploi et que certaines le sont nécessairement (voir note 31). La proportion de 45% d'apprenants bénéficiant d'un Contrat « F 70 » y est donc en concordance avec la situation du public. C'est loin d'être le cas à Bruxelles, où les 10%

d'apprenants disposant d'un Contrat « F 70 » représentent fort peu au regard des 25% d'apprenants assurément éligibles (DE indemnisés ou non) – sans compter les 31% émargeant au CPAS, dont certains pourraient également bénéficier de cette mesure.

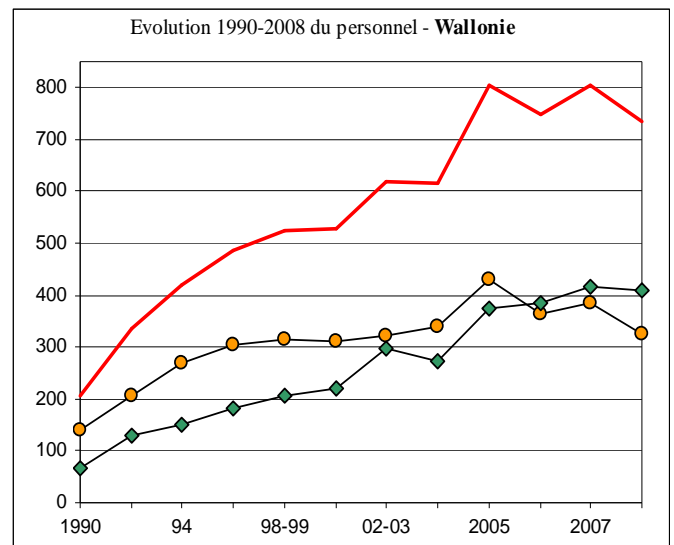
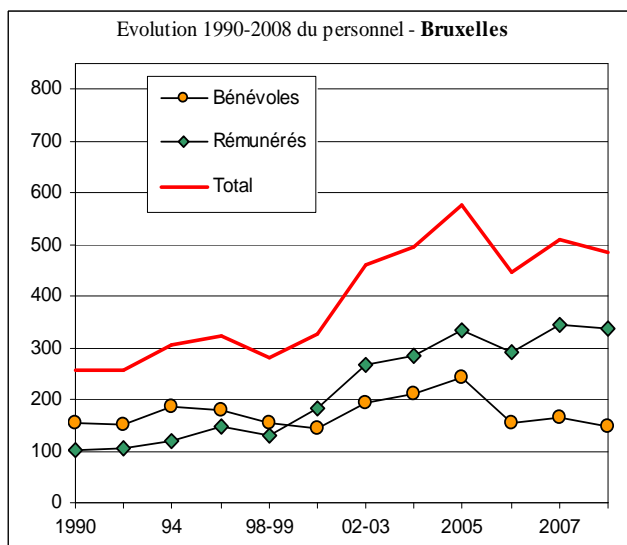
Sous l'angle du genre, les femmes sont largement majoritaires parmi les apprenants en Contrat de formation, et cela dans les deux Régions : 77% à Bruxelles et 67% en Wallonie, soit une proportion encore supérieure à la proportion globale de femmes dans l'ensemble du public (respectivement 72% d'apprenantes à Bruxelles et 64% en Wallonie).

Lire et Ecrire Bruxelles (et ses locales) n'étant pas reconnue comme OISP, elle ne compte aucun apprenant en Contrat de formation, tandis qu'on en trouve auprès de toutes les régionales wallonnes de Lire et Ecrire, où ils représentaient 64% de l'ensemble du public.

### 3. L'ENCADREMENT

L'enquête 2008 / 2007-08 dénombre 1.254 personnes travaillant dans le secteur de l'alpha, 780 rémunérés et 474 bénévoles. (Pour des données plus détaillées, voir le tableau en Annexe 2.)

Comme pour les apprenants, les 'dents de scie' qu'on observe dans les courbes ci-dessous correspondent principalement à des variations dans le nombre et le type de répondants (cf. le commentaire sur la constitution des données, pp. 2-4). Pour s'en tenir aux tendances générales, le nombre de rémunérés et de bénévoles a augmenté de manière significative de 1990 jusqu'en 2005 ; à partir de là, le nombre de rémunérés reste relativement stable, tandis que le nombre de bénévoles décroît quasi continument.



NB : Ne figurent pas ici les 2 organismes dont l'aire d'activité est la Communauté française (ADEPPI et L&E Communauté française), qui emploient exclusivement du personnel rémunéré (respectivement 24 et 10 rémunérés en 2008).

Pour mémoire, en 1990 on comptait 462 membres du personnel, dont 63% étaient des bénévoles. Ils – et elles – ont donc joué un rôle essentiel dans l'essor puis dans le développement du secteur, compensant le peu d'attention accordée au départ par les pouvoirs publics à la prise en compte des personnes analphabètes dans les dispositifs de formation des adultes.

La proportion de bénévoles dans l'ensemble du personnel est maintenant de 38% : 31% à Bruxelles (32% l'an dernier), et 44% en Wallonie (48% l'année dernière, 49% la précédente, où la part du personnel bénévole passait pour la première fois sous la barre des 50% dans cette Région).

A Bruxelles, la chute de la proportion de bénévoles après 2005 est en partie liée à l'afflux de personnel rémunéré octroyé pour développer le Plan bruxellois pour l'alphabétisation, coordonné par L&E Bruxelles.

En effet, L&E Bruxelles fonctionne exclusivement avec du personnel rémunéré, tandis que les régionales wallonnes de L&E comportent une proportion de bénévoles qui n'est pas très éloignée de celle des autres opérateurs de la Région, quoique moindre : 40% auprès des L&E en Wallonie, pour 48% auprès des autres opérateurs wallons.

Les données bénévoles / rémunérés évoquées jusqu'ici concernent le nombre de personnes, et doivent être affinées pour tenir compte du temps de travail effectivement presté.

Selon ce critère, l'apport des bénévoles représente actuellement environ 10% de l'ensemble du temps de travail presté dans le secteur<sup>36</sup> : 13% en Wallonie et 8% à Bruxelles (proportions qui restent fort proches de celles de l'an dernier).

### ***Caractéristiques du personnel***

A l'instar du public, le personnel est majoritairement féminin, et dans une proportion encore plus importante : 78% des rémunérés et 76% des bénévoles sont des femmes.

#### ***Caractéristiques des rémunéré-e-s :***

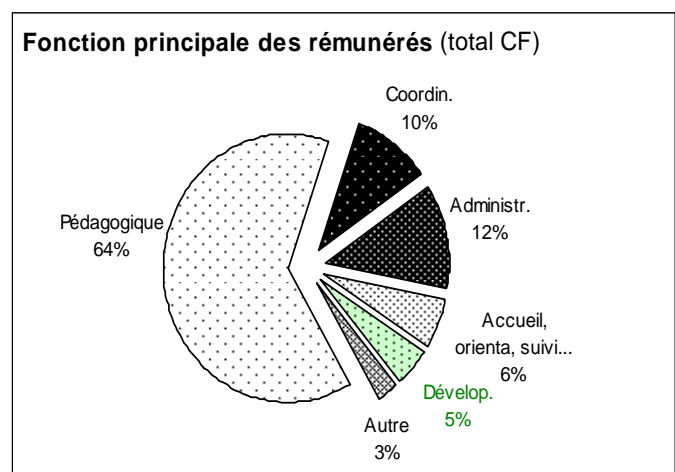
- ✓ La majorité des rémunérés (55%) sont embauchés dans le cadre des programmes de résorption du chômage (ACS à Bruxelles et APE en Wallonie), qui constituent de ce fait la plus importante source de financement du secteur.

La proportion de ce personnel PRC est de 53% à Bruxelles, 56% en Wallonie. Cette proportion monte à 88% pour l'Adeppi ; elle est de 36% pour L&E Communauté française.

Le personnel de L&E Bruxelles est constitué à 91% d'ACS, du fait que 90 postes ACS lui ont été attribués spécifiquement pour le développement du Plan bruxellois pour l'alphabétisation.

- ✓ La majorité (64%) des rémunérés se consacrent aux activités pédagogiques (formateurs, mais aussi coordinateurs pédagogiques ou référents, etc.).

Toutefois, le nombre de personnes ayant une fonction différente (accueil ou accompagnement du public, gestion administrative, agent de sensibilisation, responsable de projets, etc.) a augmenté

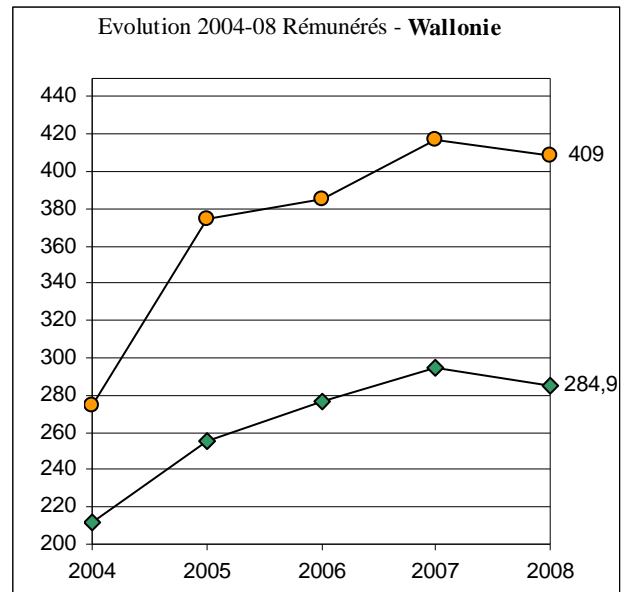
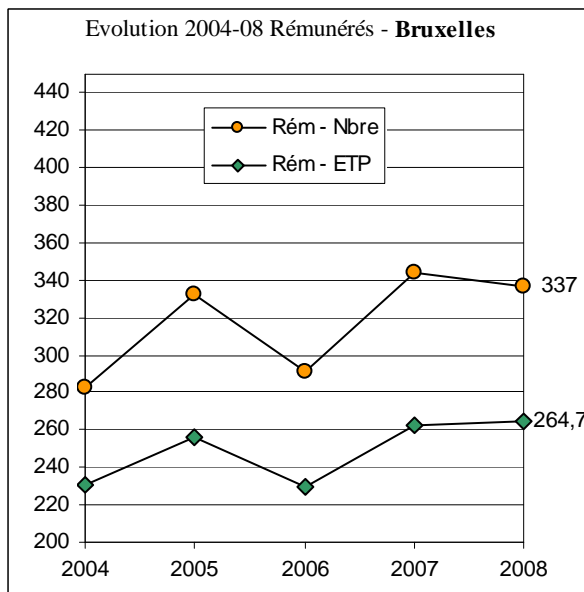


<sup>36</sup> Pour le détail du calcul de cette estimation, voir le tableau « Annexe 2 » en fin de ce document.

au fur et à mesure que le secteur se développait et se professionnalisait, comme le montre le graphique précédent.

- ✓ La moitié des rémunérés (51%) travaillent à temps partiel pour les activités du champ de l'alpha (bien qu'ils puissent être engagés à temps plein, donc en partie pour d'autres activités de l'organisme).  
La proportion de temps partiels est plus importante en Wallonie (57%) qu'à Bruxelles (44%).

Les deux petits tableaux ci-dessous permettent de comparer les courbes de croissance des Rémunérés en nombre de personnes et en équivalent temps plein (ETP, la courbe inférieure) sur les cinq dernières années.



En moyenne, le temps de travail des rémunérés est resté fort constant et assez similaire dans les deux Régions : depuis 2005, le temps de travail moyen est de 0,8 équivalent temps plein à Bruxelles et 0,7 ETP en Wallonie. Sur le graphique, cela se manifeste par le fait que dans les deux Régions les deux courbes ont des profils relativement parallèles, mais qu'elles sont plus écartées en Wallonie qu'à Bruxelles.

Cette moyenne recouvre toutefois de fortes disparités entre opérateurs. Pour bon nombre d'entre eux, et particulièrement pour les 'nouveaux' (c-à-d ceux qui participaient pour la première fois à l'enquête cette année-ci ou la précédente), le personnel rémunéré ne consacre qu'une part réduite de son temps de travail aux activités d'alphabétisation.

Le temps de travail moyen des rémunérés auprès de L&E est nettement plus élevé que chez les autres opérateurs, ce qui a pour effet de tirer la moyenne vers le haut. C'est particulièrement frappant à Bruxelles,

Rémunérés en 2008	Bxl			Wal		
	Nbre Rém	Total ETP	Tps Trav moyen en ETP	Nbre Rém	Total ETP	Tps Trav moyen en ETP
L&E	102	96,9	0,95	189	154,8	0,82
Autres op.	235	167,78	0,71	220	130,14	0,59

où quasi tout le personnel de L&E travaille à temps plein (0,95 ETP en moyenne), mais à vrai dire l'écart L&E / Autres opérateurs est quasi le même en Wallonie qu'à Bruxelles.

- ✓ Les 2/3 des rémunérés ont une formation initiale au moins de niveau A1 : 41% sont diplômés du supérieur non universitaire, 25% sont universitaires. Ces proportions varient très peu d'une année à l'autre.

Niveau d'études rémunérés - 2008	Univ	Sup. non univ	CESS	CESI	CEB au max	Total
Bruxelles	91	112	62	39	32	336
% sur total Bxl	27%	33%	18%	12%	10%	100%
Wallonie	93	187	81	32	9	402
% sur total Wal	23%	47%	20%	8%	2%	100%
Adeppi et L&E CF	10	16	5	2	0	33
<b>Total CF</b>	194	315	148	73	41	771
% sur total CF	25%	41%	19%	9%	5%	100%

Taux de réponse : 99%

En ce qui concerne les niveaux de formation moins élevés, on notera que la proportion de rémunérés de niveau A3 (CESI) ou A4 (CEB au maximum) est nettement plus importante à Bruxelles, du fait d'une politique de recrutement tout-à-fait particulière des rémunérés dans le cadre du *Plan bruxellois pour l'alphabétisation*. Des personnes majoritairement CESI ont été engagées dans ce cadre, mais à condition que leur profil correspondait bien à la fonction de formateur ; elles ont suivi une formation spécifique à cette fin et bénéficient du soutien de référents pédagogiques.

- ✓ Quant à leur formation initiale, 28% des rémunérés ont au départ une formation de type pédagogique, 22% de type sociale et une minorité (4%) de type psychologique. 45% ont fait d'autres types d'études, ou ont arrêté leur cursus avant de choisir une orientation.

### **Caractéristiques des bénévoles :**

- ✓ La majorité des bénévoles (76%) consacrent 2 à 6h par semaine à l'alphabétisation ; 20% plus de 6 h. Il est exceptionnel que les bénévoles prestent moins de 2h/semaine (23 personnes, soit 5% de l'ensemble).
- ✓ La quasi-totalité des bénévoles (93%) interviennent principalement comme formateurs. Sauf exception, c'est seulement dans les associations fonctionnant uniquement ou essentiellement avec des bénévoles qu'on les voit assurer d'autres fonctions – et ces activités sont alors souvent encore en complément de l'activité de formation.
- ✓ 60% des bénévoles collaboraient aux activités de l'organisme depuis plus de deux ans, 28% depuis six mois à deux ans ; seuls 12% étaient des nouveaux, prestant bénévolement depuis moins de six mois dans l'organisme.
- ✓ La grande majorité des bénévoles sont des (pré)pensionnés (60%) ; 10% travaillent par ailleurs ; 8% sont chômeurs. 22% des bénévoles ne travaillent pas par ailleurs tout en n'étant pas non plus demandeurs d'emploi (personnes 'au foyer', étudiants, etc.).
- ✓ Leur niveau de formation initiale est légèrement supérieur à celui des rémunérés : 30% d'universitaires, et 51% de diplômés de l'enseignement supérieur non universitaire. Le nombre de bénévoles ayant au mieux le CESI est infime : 12 personnes, soit à peine 2%.

- ✓ Près de la moitié des bénévoles (49%) avaient suivi au départ une formation de type pédagogique.

\* \*

## ANNEXE 1 : Tableau de synthèse – Nombre d'apprenants, de Rémunérés, de Bénévoles, et nombre d'organismes (de 2006 à 2008)

Synthèse Communauté française	2008 ou 2007-08							2007 ou 2006-07					2006 / 2005-06	
	Nbre d'appren.			Alpha (sans données)	Rémun		Bén	Nbre d'ap.	Alpha (sans données)	Rémun		Bén	Nbre d'ap.	Alpha (sans données)
	F	H	Total		Nbre	Eq Tplein	Nbre			Nbre	Eq Tplein	Nbre		
<b>TOTAL WALLONIE</b>														
Apprenants / Rémunérés (+ETP) / Bénévoles	4.524	2.655	<b>7.179</b>		<b>409</b>	284,92	<b>325</b>	<b>8.057</b>		<b>417</b>	294,86	<b>386</b>	<b>7.438</b>	
Sous-total Lire et Ecrire (& parten. L&E Namur)	1.841	1.165	<b>3.006</b>		<b>189</b>	154,78	<b>124</b>	<b>3.279</b>		<b>161</b>	134,77	<b>141</b>	<b>3.355</b>	
Sous-total Autres opérateurs	2.683	1.490	<b>4.173</b>		<b>220</b>	130,14	<b>201</b>	<b>4.778</b>		<b>256</b>	160,09	<b>245</b>	<b>4.083</b>	
<b>% Lire &amp; Ecrire (+ partenaires de L&amp;E Namur) sur Total Wallonie</b>	41%	44%	<b>42%</b>		<b>46%</b>	54%	<b>38%</b>	<b>41%</b>		<b>39%</b>	46%	<b>37%</b>	<b>45%</b>	
<b>Nombre d'opérateurs d'alpha ayant / n'ayant pas participé à l'enquête</b>			<b>74</b>	20				<b>81</b>	18				<b>63</b>	27

Nbre d'op. organisant une école de devoirs (EDD)  
(parmi les op. ayant participé à l'enquête)



20

26

15

**TOTAL BRUXELLES**

Apprenants / Rémunérés (+ETP) / Bénévoles	5.380	2.048	<b>7.428</b>		<b>337</b>	264,68	<b>149</b>	<b>7.255</b>		<b>344</b>	262,76	<b>164</b>	<b>6.639</b>	
Sous-total Lire et Ecrire (inclus Conventions <b>Plan Bruxellois Alpha</b> )	1.634	846	<b>2.480</b>		<b>102</b>	96,90	<b>0</b>	<b>2.084</b>		<b>95</b>	91,20	<b>0</b>	<b>2.132</b>	
Sous-total Autres opérateurs	3.746	1.202	<b>4.948</b>		<b>235</b>	167,78	<b>149</b>	<b>5.171</b>		<b>249</b>	171,56	<b>164</b>	<b>4.507</b>	
<b>% Lire &amp; Ecrire (&amp; conventions PBA) sur Total Bruxelles</b>	30%	41%	<b>33%</b>		<b>30%</b>	37%	<b>0%</b>	<b>29%</b>		<b>28%</b>	35%	<b>0%</b>	<b>32%</b>	
<b>Nombre d'opérateurs d'alpha ayant / n'ayant pas participé à l'enquête *</b>			<b>101</b>	29				<b>105</b>	19				<b>92</b>	35

\* Les opér. avec convention "Plan Alpha" organisant en propre d'autres formations alpha sont comptés deux fois (total "net", voir page suiv.)

Nbre d'opérateurs impliqués ds la mise en oeuvre du **Plan d'Alpha bruxellois**

48

0

42

0

43

0

Nbre d'op. organisant une école de devoirs (EDD)  
(parmi les op. ayant participé à l'enquête)



40

48

34



TOTAL COMMUNAUTE FRANCAISE	2008 ou 2007-08						2007 ou 2006-07				2006 / 2005-06			
	Nbre d'appren.			Alpha (sans données)	Rémun		Bén	Nbre d'ap.	Alpha (sans données)	Rémun		Bén	Nbre d'ap.	Alpha (sans données)
	F	H	Total		Nbre	Eq Tplein	Nbre			Nbre	Eq Tplein	Nbre		
Apprenants / Rémunérés (+ETP) / Bénévoles	9.969	5.448	15.417		780	574,45	474	16.210		799	587,83	550	14.739	
Sous-total Lire et Ecrire (inclus partenariats)	3.475	2.011	5.486		301	260,03	124	5.363		267	235,18	141	5.487	
Sous-total Autres opérateurs	6.494	3.437	9.931		479	314,42	350	10.847		532	352,65	409	9.252	
<b>% Lire &amp; Ecrire (&amp; partenariats) sur Total CF</b>	35%	37%	36%		39%	45%	26%	33%		33%	40%	26%	37%	

Nombre d'organismes  
ayant / n'ayant pas participé à l'enquête

	177	49		188	37		157	62
--	-----	----	--	-----	----	--	-----	----

Nombre "net" d'organismes \*  
ayant / n'ayant pas participé à l'enquête  
PAR TYPE D'ORGANISME

\* Nbre "net" d'organismes = en comptant  
une seule fois les opér. du PBA organisant aussi des  
formations "hors convention L&E"

En Wallonie									
Associations	61	16		70	13		52	20	
Opér. (para) publics	13	4		11	5		6	7	
Ecoles de prom soc							5	0	
	74	20		81	18		63	27	
A Bruxelles									
Associations	69	26		71	15		66	25	
Opér. (para) publics	13	3		12	4		11	5	
Ecoles de prom soc							0	5	
	82	29		83	19		77	35	
En Com. Franç.									
Associations	2	0		2	0		2	0	
<b>Nombre d'organismes - Total "net"</b>	158	49		166	37		142	62	

## ANNEXE 2 : Temps de travail en équivalent temps plein, et estimation du taux d'encadrement

2008 / 2007-2008	Nbre. appr.	Rémunérés		Bénévoles		Total		Taux d'encadr.	
		nbre. rém.	équiv. tps plein	nbre. bén.	équiv. tps plein (1)	nbre. B + R	équiv. tps plein	Ap. p/ pers. Taux brut (2)	Appr. p/ éq. t. pl. (3)
<b>Bruxelles</b>	<b>7.428</b>	337	264,68	149	21,60	486	286,3	15	26
% rém / bén, en <b>nbre de pers.</b>		69%		31%		100%			
% rém / bén, en <b>éq. tps plein</b>		92%		8%		100%			
<b>Wallonie</b>	<b>7.179</b>	409	284,92	325	41,97	734	326,9	10	22
% rém / bén, en <b>nbre de pers.</b>		56%		44%		100%			
% rém / bén, en <b>éq. tps plein</b>		87%		13%		100%			
L&E Commun. fr.	0	10	8,35	0	0	10	8,4		
Adeppi	810	24	16,50	0	0	24	16,5	34	49
<b>Total CF</b>	<b>15.417</b>	780	574,45	474	63,57	1.254	638,0	12	24
% rém / bén, en <b>nbre de pers.</b>		62%		38%		100%			
% rém / bén, en <b>éq. tps plein</b>		90%		10%		100%			

(1) Calcul tps de travail des bénévoles (données en h/sem.) : 36 h/sem. = 1 éq. tps. plein.

(2) Taux brut = nbre total d'appr. divisé par nbre total de membres du personnel (rém. + bén.)

(3) Taux d'enc. éq. tps. plein = nbre total d'appr. divisé par total d'éq. tps. pl. des membres du personnel (rém. + bén.)

N.B. : L'estimation du taux d'encadrement est basée sur une moyenne, et comporte en ce sens un **biais** important (un même poids est donné à chaque apprenant, quel que soit le nombre d'heures de formation suivies par semaine).